

# Formation en linguistique variationniste

Davy Bigot, Robert A. Papen

2022



# Table des matières

I - Introduction	4
II - La variation linguistique	8
1. La sociolinguistique en résumé.....	8
2. La variation phonétique.....	9
3. La variation lexicale.....	10
4. La variation grammaticale.....	11
5. La variation interne.....	12
6. La variation externe.....	13
III - Trois notions clés	
15	
1. La notion de variété de langue.....	15
2. La notion de communauté linguistique.....	16
3. La notion de changement linguistique.....	18
IV - La linguistique variationniste	21
1. Les fondements de la linguistique variationniste.....	21
2. L'enquête dans les grands magasins de New York de William Labov.....	23
V - Les facteurs sociaux clés	25
1. Les classes sociales.....	25
2. L'âge des locuteurs.....	27
3. Le sexe des locuteurs.....	30
4. Les réseaux sociaux.....	32
5. Le marché linguistique.....	35
6. La restriction linguistique.....	37
7. L'ethnicité.....	40
8. L'identité.....	43
VI - Exercices de révision	47
1. Exercice : Le bon héritage.....	47
2. Exercice : Le bon objet d'étude.....	47
3. Exercice : La variation phonique.....	48
4. Exercice : La variation lexicale.....	48
5. Exercice : Variation interne et variation externe.....	48
6. Exercice : Les cinq axes de la variation.....	49
7. Exercice : Le changement linguistique.....	49
8. Exercice : L'étude du /r/ à New York de William Labov.....	50
9. Exercice : Variable dépendante vs variable indépendante.....	50
10. Exercice : La pyramide sociale.....	51
11. Exercice : La langue des adolescents.....	51
12. Exercice : Le prestige linguistique.....	51

13. Exercice : Les réseaux sociaux.....	51
14. Exercice : Le marché linguistique.....	52
15. Exercice : La restriction linguistique.....	52
VII - Conclusion	53
VIII - Solutions des exercices	55
IX - Abréviations	62
X - Bibliographie	62
XI - Crédits des ressources	68

# Introduction

Module 1 [cf. module1\_v2.mp4]

La linguistique telle qu'on l'étudie actuellement s'est élaborée à partir de deux grands courants de pensée. Ferdinand de Saussure fut le premier à proposer un modèle abstrait de la langue. Dans le célèbre ouvrage intitulé *Cours de linguistique générale*, son enseignement, recueilli et publié après sa mort par ses élèves en 1916, influença toute une génération de linguistes et vit son aboutissement dans la création du structuralisme linguistique. L'objet d'étude est alors : « *la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* » Saussure (1985, p. 317)<sup>Saussure (1985) p.66</sup>. Le locuteur n'est que l'utilisateur de la langue définie comme un code commun. Celle-ci est la propriété de la collectivité et son caractère individuel (qu'il désigne par « *la parole* ») relève non de la linguistique, mais de la psychologie. La langue est ainsi considérée comme une, indivisible et indépendante de toute variation sociale.

Pour Saussure, la langue ne s'observe qu'en elle-même. Son étude doit faire abstraction de « *tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de « linguistique externe ».* » Saussure (1985, p. 40)<sup>Saussure (1985) p.66</sup>. Il importe, ici, de distinguer ce qui relève, selon lui, de la linguistique « interne » (souvent appelée « linguistique fondamentale » et qui traite des aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques ou encore sémantiques du langage) de ce qui relève de la linguistique « externe » dans laquelle ce sont, entre autres, les aspects sociologiques (traités en sociolinguistique et en sociologie du langage), ethnologiques (dans les travaux d'ethnolinguistique), psychologiques (observés en psycholinguistique), etc., de la langue, qui sont examinés. Bien que quelques passages du *Cours de linguistique générale* traitent du caractère social de la langue, la décrivant comme étant soit « *la partie sociale du langage* » Saussure (1985, p. 2)<sup>Saussure (1985) p.66</sup>, soit « *une institution sociale* » Saussure (1985, p. 33)<sup>Saussure (1985) p.66</sup>, Saussure n'accorde à cette propriété qu'un intérêt minime.



Ferdinand de  
Saussure

Si le *Cours de linguistique générale* posa les bases du structuralisme linguistique, Antoine Meillet, linguiste contemporain de Saussure, prit une direction bien différente et s'attacha à donner une valeur principale au caractère social de la langue. Calvet (1998)<sup>Calvet (1998) p.63</sup> résume particulièrement bien l'esprit des travaux de Meillet. Il note que dans son compte-rendu du *Cours de linguistique générale*, Meillet conteste dès le début l'une des dichotomies chères à Saussure, l'opposition synchronie/diachronie : « *En séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de la réalité, il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable.* » (Meillet (1921)<sup>Meillet (1921) p.65</sup> cité dans Calvet (1998, p. 6)<sup>Calvet (1998) p.63</sup>). Selon lui, on ne peut donc observer l'évolution présente de la langue sans analyser les facteurs antécédents. Autrement dit, les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent, faire l'histoire d'une langue c'est faire l'histoire de ses locuteurs et de la structure sociale de leur environnement. Par ailleurs, si Meillet pose sur un même plan la «

synchronie » et la « diachronie », il en fait de même avec la « linguistique interne » et la « linguistique externe ». Pour ce dernier, il n'est effectivement possible de comprendre les faits de langue qu'en faisant référence aux faits sociaux.



Noam Chomsky

Le conflit entre les deux approches de la linguistique moderne commence très tôt. Certains linguistes se basent rapidement sur une approche saussurienne. Aux États-Unis, Noam Chomsky s'intéresse à la notion de « compétence linguistique », qu'il définit comme étant « *la connaissance de la langue que possède chaque locuteur normal* » Chomsky (1973, p. 48)<sup>Chomsky (1973) p.63</sup> et qu'il oppose à la « performance », qu'il définit comme étant la façon dont la langue est utilisée par l'individu. Ici, le développement du langage humain est considéré comme « *analogue à la croissance d'un organe physique* » Chomsky (1977, p. 21)<sup>Chomsky (1977) p.63</sup>. Postulant « *qu'il doit y avoir, représenté dans l'esprit, un système fixé de principes génératifs* », Chomsky développe le concept de « grammaire universelle », une grammaire qui rassemble « *les principes qui déterminent la forme de la grammaire et qui choisissent une grammaire de forme appropriée sur la base de certains faits* » Chomsky (1977, p. 35)<sup>Chomsky (1977) p.63</sup>. Il sera le fondateur du mouvement « générativiste » de la linguistique du XXe siècle. Notons que, tout comme Saussure, il cherchera sans cesse à exclure l'ensemble des variations sociales du champ de la linguistique.

Leonard Bloomfield, également américain, avait préalablement construit, dans les années 30 et 40, un modèle « stimulus-réponse » qui se distinguait autant de l'approche saussurienne que de celle de Meillet :

*« Nous avons vu que l'acte de parler comprenait trois événements successifs : A, la situation du locuteur, B, l'émission du locuteur d'un son du langage et le choc produit par ce son sur les tympans de l'auditeur ; C, la réponse du locuteur. De ces trois types d'événements, A et C comprennent toutes les stimulations qui peuvent pousser une personne à parler et toutes les actions que peut accomplir un locuteur en réponse ; en somme, A et C constituent le monde dans lequel nous vivons. D'autre part, le son du langage B est simplement un moyen qui nous permet de répondre avec le plus de précision à des situations qui pourraient autrement nous suggérer des réponses moins utiles. »* Bloomfield (1970, p. 73)<sup>Bloomfield (1970) p.62</sup>

Il donne ainsi un schéma simple de la communication Bloomfield (1970, p. 132)<sup>Bloomfield (1970) p.62</sup> :

Situation du locuteur → discours → réponse de l'auditeur.

Dans son approche, les faits sociaux apparaissent comme faisant partie d'un processus assez vague et externe à la langue. Ceci n'est pas surprenant, car Bloomfield part du principe que « *ce qui est important dans la langue, c'est sa fonction de relation entre le stimulus du locuteur et la réaction de l'auditeur* ». Il ajoute d'ailleurs que « [...] le domaine

*de variation et le caractère acoustique d'un phonème ne sont pas pertinents.* » Bloomfield (1970, p. 122)<sup>Bloomfield (1970) p.62</sup>. Là encore, la variation est donc présentée comme indépendante de la langue. Soulignons enfin que l'approche de Bloomfield suivait de près la pensée behavioriste extrêmement populaire en psychologie, en Amérique, durant les années 30 et 40.

En France, le linguiste André Martinet (1980) prendra la même direction que celle de Saussure. Il pose tout d'abord une définition précise de la « langue » :

*« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langage, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre. »* Martinet (1980, p. 21)<sup>Martinet (1980) p.65</sup>

Il reformule la dichotomie saussurienne langue/parole en opposant « code » et « message », le premier étant *« l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens »* Martinet (1980, p. 25)<sup>Martinet (1980) p.65</sup>. Pour Martinet, la description des langues ne peut être que *« synchronique, c'est-à-dire fondée exclusivement sur des observations faites pendant un laps de temps assez court pour pouvoir être considérées en pratique comme un point sur l'axe du temps. »* Martinet (1980, p. 29)<sup>Martinet (1980) p.65</sup>. Bien que distinguant les dialectes régionaux des dialectes sociaux, Martinet n'en tiendra que partiellement compte. La linguistique ne doit, selon lui, traiter que *« des conflits qui existent à l'intérieur de la langue dans le cadre des besoins permanents des êtres humains qui communiquent entre eux au moyen du langage. »* Martinet (1980, p. 176)<sup>Martinet (1980) p.65</sup>.

Si Saussure laisse très tôt une trace conséquente dans l'histoire de la linguistique contemporaine, les réflexions de Meillet quant au caractère social de la langue n'en seront pas moins importantes. Aux États-Unis, l'anthropologue et linguiste Edward Sapir occupera une place à part dans l'histoire de la linguistique. Considéré par certains comme l'inventeur de la phonologie, ce dernier portera une attention soutenue à la structure phonétique des langues *Sapir (1968, p. 143)*<sup>Sapir (1968) p.66</sup>. Passant des travaux de phonétique historique *Sapir (1968, p. 251)*<sup>Sapir (1968) p.66</sup> à des problèmes linguistiques plus généraux, Sapir tient avant tout à replacer le langage dans l'ensemble du comportement humain. Ainsi, les rapports entre langue et culture, et entre langage et pensée, seront largement présents dans ses écrits. La variation sociale du langage fera l'objet de certains travaux mettant en lumière, par exemple, des différences langagières entre les hommes et les femmes (voir notamment *Sapir (1968)*<sup>Sapir (1968) p.66</sup>).



*Edward Sapir*

Il faudra finalement attendre les années soixante pour voir la linguistique abordée sous un angle réellement social. William Labov envisage une nouvelle approche dans son ouvrage *The social stratification of English in New York City* Labov (1966) p.64. Pour lui, il semble impossible :

« [...] de comprendre un changement hors de la vie sociale de la communauté où il se produit. Ou encore, pour le dire autrement, que des pressions sociales s'exercent constamment sur la langue, non pas de quelque point du lointain passé, mais sous la forme d'une force sociale immanente et présentement active. » Labov (1976, p. 47) Labov (1976) p.64.

Dès lors, il tient compte de plusieurs contraintes, non seulement internes à la langue, mais aussi sociales. Le niveau social (indice socio-économique), le sexe, l'âge seront, entre autres, les critères permettant d'expliquer ce qu'il présentera comme la variation stylistique. Plusieurs linguistes (Wolfram (1969) Wolfram (1969) p.67; Trudgill (1974) Trudgill (1974) p.66; Macauley (1978) Macauley (1978) p.65 ou encore Milroy (1980) Milroy (1980) p.65 pour n'en citer que quatre) décideront de suivre cette nouvelle voie et mettront en lumière un grand nombre de corrélations qui jetteront les bases de la linguistique variationniste contemporaine.

## 1. La sociolinguistique en résumé

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, la sociolinguistique est une branche relativement récente de la linguistique. Elle envisage les productions langagières des locuteurs comme conditionnées par des paramètres sociaux précis. Si certains linguistes comme Ralph Fasold (voir *Fasold (1987)*<sup>Fasold (1987) p.64</sup> et *Fasold (1990)*<sup>Fasold (1990) p.64</sup>) distinguent la « sociologie du langage » (qui vise une connaissance plus approfondie de la société à travers son langage) de la « sociolinguistique » (qui tente d'établir une relation entre l'appartenance sociale d'un individu et ses usages langagiers), d'autres, dont *Fishman (1971)*<sup>Fishman (1971) p.64</sup>, les confondent. Toutes deux forment une même science avec la même problématique. *Bayon (1996)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup> note qu'en France, *Marcellesi et Gardin (1974)*<sup>Marcellesi et Gardin (1974) p.65</sup> réuniront l'« ethnolinguistique », la « sociolinguistique » et la « sociologie du langage » sous ce qu'ils définiront comme la « linguistique socio-différentielle ».

La sociolinguistique considère, tout d'abord, que le sujet de son étude ne peut être ni la « langue » (au sens saussurien), abordée comme systèmes de signes, ni la « compétence » (au sens chomskyen), décrite comme système de règles. *Bayon (1996, p. 35)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup> souligne que, dès 1972, Hymes développe le concept de « compétence de communication ». Pour ce dernier, il ne suffit pas de connaître la langue. La maîtrise de celle-ci au sein de son contexte social est primordiale.

Bien que l'objet de la sociolinguistique soit, en résumé, l'étude du langage dans son contexte socioculturel, on peut distinguer plusieurs approches, plusieurs « sous-disciplines » quasi autonomes *Bayon (1996, p. 36)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup> :

- 1) l'ethnographie de la parole observe la parole comme phénomène culturel ;
- 2) la linguistique variationniste rend compte de corrélations systématiques entre les productions langagières et des paramètres internes et externes à la langue ;
- 3) la macro-sociolinguistique (qui étudie le bilinguisme, la planification linguistique, etc.) n'observe non pas des corpus d'énoncés, mais des systèmes, des variétés de langues coexistant au sein d'une même communauté.

Les objectifs diffèrent, en fait, selon deux principaux points de vue. La première approche donne priorité au social sur le linguistique. Les divers aspects de l'organisation sociale sont incorporés systématiquement dans l'analyse linguistique. La théorie à établir est une théorie du langage dans son contexte socioculturel qui vise à comprendre la vie sociale *Bayon (1996, p. 37)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup> La seconde approche considère que les problèmes linguistiques ne peuvent être résolus que par le social (c'est l'approche prise notamment par William Labov, comme nous le verrons bientôt). C'est la communauté linguistique qui fournit l'essentiel des découvertes sur le langage.

Si certaines approches de la sociolinguistique peuvent diverger, on constate tout de même que les méthodes d'analyse adoptées par les scientifiques restent sensiblement les mêmes. L'échantillon de la population est prélevé dans un territoire délimité. La cueillette des données linguistiques s'effectue, le plus souvent, au moyen d'une collecte de matériaux faite sur le terrain à l'aide d'un questionnaire ou d'un enregistreur audio.

Enfin, la présentation des résultats à interpréter est réalisée sous forme de tableaux et graphiques permettant une exposition directe des corrélations. *Chevillet (1991, p.46)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup> remarque finalement que : « *En fait, en passant de la dialectologie traditionnelle – et structurale – à la sociolinguistique, le centre d'intérêt s'est déplacé complètement : d'une stratification horizontale (c'est-à-dire, géographique), on est passé à une stratification verticale (c'est-à-dire sociale).* » Cette stratification verticale sera effectivement reprise dans les travaux variationnistes.

## 2. La variation phonétique

La variation phonétique est directement rattachée à la notion d'accent. Elle touche ce qu'on appelle les phonèmes qui représentent les plus petites unités de son dénuées de sens. Par exemple, un Parisien se distingue très facilement d'un locuteur natif du sud de la France ou encore du Québec, car la prononciation de ces derniers est différente de celle des habitants de la capitale française. Prenons l'exemple du mot « samedi ». Il sera prononcé différemment par les trois locuteurs :

- à Paris « samedi » est prononcé généralement [samdi] :

Exemple de prononciation à la française Exemple de prononciation à la française [cf. ExempleFF.mp3]

- dans le sud de la France, on entendra généralement le E caduc comme dans [samədi] :

Exemple de prononciation du sud de la France Exemple de prononciation du sud de la France [cf. ExempleFS2.mp3]

- au Québec, on entendra généralement l'assibilation (c'est-à-dire le passage de la consonne à la voyelle suivante réalisé par une sifflante, comme dans [samd<sup>z</sup>i]) :

Exemple de prononciation québécoise Exemple de prononciation québécoise [cf. ExempleFQ.mp3]

Dans certains cas, les différences peuvent être moins faciles à déceler, et bien que l'on l'on puisse distinguer l'accent du Pays Basque de l'accent marseillais, une personne qui n'est pas familière avec ces deux variétés aura naturellement tendance à les rassembler sous un même ensemble, en dépit des différences linguistiques qui les séparent. À ce sujet, l'excellent site du projet PFC<sup>1</sup> (Phonologie du français contemporain) offre plusieurs exemples d'accents<sup>2</sup> que l'on retrouve en France, mais aussi au Sénégal et sur l'île de la Réunion.

*Chevillet (1991, p. 20)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup> souligne que les différences de prononciation, et donc d'accent, peuvent relever de la phonétique ou de la phonologie : « *En schématisant à l'excès, on dira qu'une différence phonétique est un accident de surface n'ayant aucune répercussion sur le système, alors qu'une différence phonologique concerne l'organisation du système, en profondeur.* » On considère, en général, qu'il existe trois types de différences :

- Les différences réalisationnelles ;
- Les différences distributionnelles ;
- Les différences d'inventaire ;

1. <http://www.projet-pfc.net/>

2. <http://www.projet-pfc.net/pfc-presentation-du-francais-oral.html>

Voyons ensemble ce que chacune des catégories recouvre.

1) les différences réalisationnelles ne touchent pas l'organisation des phonèmes d'une variété. Par exemple, en français standard international, le R est prononcé [ʁ] (une fricative uvulaire) quelle que soit sa position (à l'initiale comme dans « rapide » [ʁapid], à l'intervocalique comme dans « durée » [dyʁe] ou en position finale comme dans « lire » [liʁ]), alors que dans certaines variétés locales, il sera prononcé [r] (c'est-à-dire roulé avec la pointe de la langue contre les gencives supérieures) dans les mêmes contextes linguistiques.

2) les différences distributionnelles concernent l'organisation des phonèmes. Chaque variété possède les mêmes phonèmes, mais ces derniers ne sont pas organisés de la même façon. En d'autres mots, ils n'apparaissent pas dans le même contexte linguistique. Par exemple, en français standard de France, le A est prononcé [a] en position finale (comme dans « Canada » prononcé [kanada]), alors qu'en français standard québécois, le A final est généralement prononcé [ɑ] en finale (comme dans « Canada » prononcé [kanadɑ]).

3) les différences d'inventaires sont identifiées lorsque deux variétés se distinguent par le fait qu'elles ne possèdent pas les mêmes phonèmes. Par exemple, en français standard de France, la voyelle nasale [ɛ̃] a, en grande partie, remplacé la voyelle [œ̃], comme dans « un lapin », généralement prononcé [œ̃lapœ̃], plutôt que [ɛ̃lapɛ̃]. La voyelle nasale [œ̃] existe toujours en français standard québécois et on prononcera donc « un lapin » [œ̃lapœ̃] en faisant une distinction très nette entre la voyelle nasale arrondie [œ̃] et la voyelle nasale écartée [ɛ̃]. On dit alors que les deux variétés ne possèdent pas le même inventaire de phonèmes.

### 3. La variation lexicale

La variation lexicale permet de distinguer des variétés entre elles sur la base de leur lexique respectif, c'est-à-dire, des mots que les locuteurs emploient. Par exemple, un locuteur québécois parlera généralement de sa « blonde » tandis qu'un locuteur français parlera de sa « copine » ou de sa « petite amie ». En français québécois, certaines personnes emploient davantage le mot « char » pour désigner leur voiture, alors que d'autres utilisent « auto », « automobile » ou encore « voiture », et même « machine » (chez les personnes les plus âgées). *Chevillet (1991, p. 21)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup> souligne que la variation lexicale peut se manifester de quatre façons :

1) le même mot peut avoir un sens différent : par exemple, en français hexagonal, le terme « lunatique » réfère à une personne dont l'humeur change souvent, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie à une personne qui est dans la lune, distraite, voire folle.

2) le même mot peut comporter un sens supplémentaire : par exemple, en français de France, « écoeurant » renvoie uniquement à quelque chose qui « écoëure », qui rend malade, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie non seulement à quelque chose d'excellent, de génial, mais également à quelque chose qui rend malade.

3) le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statistique : par exemple, en français hexagonal, un jeune locuteur désignera ses amis par le biais du mot « copain » qui existe également en français québécois, mais dont l'usage est nettement moins fréquent que le mot « chum ».

4) le même concept peut sous-tendre deux vocables différents : par exemple, en français de France, on utilise le mot « pastèque » alors qu'au Québec, on emploie « melon d'eau ». En France, une « liqueur » correspond à un alcool, alors qu'au Québec, une « liqueur » correspond à un soda. Dans de tels cas, la variation lexicale peut donc poser des problèmes d'intelligibilité entre les locuteurs.

## 4. La variation grammaticale

Le dernier type de variation linguistique que nous allons voir est la variation liée à la grammaire. Elle peut toucher la morphosyntaxe (notamment les formes d'accord) comme la syntaxe de la phrase (c'est-à-dire l'ordre des mots). Un exemple concret de variation morphosyntaxique est l'emploi des trois formes « je vais », « je vas » et « m'as » en français canadien. En effet, lorsqu'il est employé comme semi-auxiliaire (suivi d'un infinitif) comme dans « je vais manger une pomme », un locuteur francophone du Canada peut dire :

1) j' *vais* manger une pomme [jvɛmãʒeynpɔm]

2) j' *vas* manger une pomme [[jvɔmãʒeynpɔm]

3) m' *as* manger une pomme [mɔmãʒeynpɔm]

Nous étudierons ce phénomène plus en profondeur dans le module 3. Nous verrons notamment qu'il existe également une variante pronominale. Mais pour le moment, retenons ces formes à simple titre d'exemple.

En français canadien, on note aussi l'emploi de « tous » et « tout » prononcés [tot] au lieu de [tus] et [tu], quel que soit le groupe grammatical qui les suit. On oppose donc :

1) j'ai fait *tout* [tu] mon travail vs j'ai fait *tout* [tot] mon travail.

2) j'ai fait *tous* [tu] mes travaux vs j'ai fait *tous* [tot] mes travaux.

3) mes travaux, je les ai *tous* [tus] faits vs mes travaux, je les ai *tous* [tot] faits.

Nous reviendrons également sur ce phénomène dans le module 3 et nous verrons les nombreuses catégories grammaticales auxquelles « tout » et « tous » peuvent appartenir. On retiendra pour l'instant de ces exemples que l'accord en genre et en nombre de « tout » et « tous » est neutralisé sous une même forme phonique /tut/. Précisons que si ce phénomène est bien connu et documenté en français canadien, il ne l'est pas en français de France, du moins à notre connaissance.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, la variation grammaticale peut toucher la morphosyntaxe, mais aussi la syntaxe de la phrase. Prenons deux exemples simples : le cas des interrogatives directes totales (c'est-à-dire les interrogatives auxquelles on répond par « oui » ou par « non ») ainsi que le cas des interrogatives indirectes.

En français québécois (et dans les autres variétés de français du Canada), les phrases interrogatives directes fermées peuvent se construire de plusieurs façons :

1) par inversion du sujet et du verbe comme dans « *Vient-il* au cinéma avec nous ce soir ? » ;

2) avec « est-ce que » comme dans « *Est-ce qu'il* vient au cinéma avec nous ce soir ? » ;

3) par intonation comme dans « *Il vient* au cinéma avec nous ce soir ? » ;

4) par ajout de la particule interrogative « -tu » comme dans « *Il vient-tu* au cinéma avec nous ce soir ? ».

Comme on peut le constater, dans ces exemples, c'est bien l'agencement des éléments grammaticaux et donc la syntaxe des phrases qui varie. Dans certains cas, on a inversé l'ordre des mots, dans d'autres, on a ajouté un élément ou un groupe d'éléments avant ou après le verbe.

Sur le même principe, on retrouve de la variation syntaxique dans les phrases interrogatives indirectes. Toujours en français québécois, on trouve les trois variantes suivantes :

- 1) je me demande *ce que* tu fais avec ça ;
- 2) je me demande *qu'est-ce que* tu fais avec ça ;
- 3) je me demande *que c'est que* tu fais avec ça ;
- 4) je me demande *qu'est c'est que* tu fais avec ça.

Comme dans l'exemple précédent, ces quatre phrases expriment la même chose. Elles ne sont cependant pas construites avec les mêmes éléments grammaticaux et leur syntaxe diffère nettement. On soulignera que, tout comme pour les interrogatives directes, un locuteur n'emploie pas ces constructions dans un même contexte. Leur utilisation dépend notamment de la situation de communication dans laquelle la personne se trouve.

## 5. La variation interne

En linguistique variationniste, la variation peut s'expliquer à partir de deux types de facteurs : les facteurs internes à la langue (directement liés à celle-ci) et les facteurs externes à la langue (directement liés aux locuteurs). Attachons-nous d'abord à la variation interne à la langue.

En français, on peut employer deux formes de futur, le futur périphrastique et le futur synthétique, comme dans les exemples suivants :

- 1) demain, je *vais* regarder le match de hockey (futur périphrastique) ;
- 2) demain, je *regarderai* le match de hockey (futur synthétique).

Bien entendu, on peut utiliser ces deux formes dans des phrases négatives.

- 1) demain, je *ne vais pas venir* avec toi (futur périphrastique) ;
- 2) demain, je *ne viendrai pas* avec toi (futur synthétique).

Bien que l'on puisse avoir l'impression que l'emploi de ces deux formes de futur relève du hasard, plusieurs linguistes (voir notamment *Emirkanian et Sankoff (1985)*<sup>Emirkanian et Sankoff (1985) p.64</sup>*Sankoff et Wagner (2006) p.66*, *Sankoff et Wagner (2006)*<sup>Sankoff et Wagner (2006) p.66</sup>) ont fait le constat contraire : « [...] le contexte négatif demeure [...] la chasse gardée du futur synthétique. » *Blondeau (2006, p. 92)*<sup>Blondeau (2006) p.62</sup>. Autrement dit, on aura donc tendance à dire, en français québécois :

- 1) demain, je *vais regarder* le match de hockey (futur périphrastique) ;
- 2) demain, je *ne regarderai pas* le match de hockey (futur synthétique).

Ici, la variation linguistique (l'usage d'une forme de futur ou de l'autre) est donc dépendante du contexte négatif ou positif de la phrase. C'est l'emploi de la négation qui déclenche l'utilisation du futur synthétique.

En français mitchif, *Papen et Bigot (2010)*<sup>Papen et Bigot (2010) p.66</sup> ont souligné une corrélation similaire entre l'emploi de la négation et l'usage de la forme irrégulière « *sontaient* ». Les locuteurs de cette variété de français ont donc tendance à dire :

1) Ils *n'étaient pas partis* au cinéma.

ET

2) Ils *sontaient partis* au cinéma.

Nous verrons dans le module 3 que la variation entre les deux formes « *étaient* » et « *sontaient* » relève également d'autres facteurs. Retenons pour le moment que l'emploi d'une forme ou de l'autre s'explique en fonction d'au moins un facteur interne, celui de la négation.

La polarité de la phrase (c'est-à-dire l'opposition entre une phrase positive et une phrase négative) n'est, bien entendu, pas nécessairement le facteur interne permettant d'expliquer la variation en général. Dans certains cas, le contexte phonologique peut être un facteur interne important. Nous verrons, par exemple, dans le module 3, que certains locuteurs francophones de la Saskatchewan assibillent davantage sur /d/ que sur /t/.

Il existe bien d'autres facteurs internes, et ce en français, comme dans d'autres langues. À ce sujet, l'ouvrage de *Labov (1994)*<sup>Labov (1994) p.64</sup> montre combien la variation interne est riche et peut être complexe à étudier. Ceci n'est cependant pas l'objectif du cours et nous nous contenterons de nous arrêter à ce niveau d'introduction.

### *Attention*

Dans l'étude sur l'alternance entre les deux formes de futur, la forme du futur synthétique est désignée comme étant la variable dépendante, la polarité de la phrase étant la variable indépendante.

Dans l'étude sur l'alternance entre *étaient* et *sontaient*, la forme *sontaient* est désignée comme étant la variable dépendante, la polarité de la phrase étant la variable indépendante.

## 6. La variation externe

Comme nous l'avons déjà souligné, les linguistes variationnistes tentent d'expliquer les phénomènes de variation linguistique à partir de contraintes internes à la langue, mais aussi à partir de contraintes externes à la langue. Selon *Bulot et Blanchet (2013, p. 48)*<sup>Bulot et Blanchet (2013) p.63</sup>, la variation externe s'organise autour de cinq dimensions : diachronique, diatopique, diastratique, diaphasique et diagénique.

1) La première de ces variations, la variation diachronique, concerne l'évolution de la langue dans le temps. Elle permet de distinguer les formes anciennes des formes plus récentes d'une même langue. Par exemple, on délimite dans l'ordre chronologique les différentes périodes historiques du français de la façon suivante : le proto-français (au VIII<sup>e</sup> siècle), le vieux français (du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle), le moyen français (du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle), puis le français contemporain (du XVI<sup>e</sup> siècle à maintenant). Évidemment, le français contemporain peut lui-même être divisé en périodes variables, comme par exemple, le début du XX<sup>e</sup> siècle, la période des années 50 ou le temps présent. Par exemple, le mot *hôpital* était anciennement prononcé [hɔspital] plutôt que [ɔpital].

2) La variation diatopique permet d'identifier les variétés d'une même langue sous un angle géographique. Les variétés wallonne, marseillaise, québécoise seront ainsi définies comme « régiolectes », « topolectes » ou « géolectes » parce qu'elles sont parlées dans des territoires géographiques précis (états, provinces, régions, départements, etc.). Par exemple, on prononcera le mot Canada [kanadɔ] en français québécois, mais [kanada] en français de France.

3) La variation diastratique relève les différences d'usage d'une même langue au sein des couches sociales. Le français des classes sociales élevées de Paris représente en France, la norme, le modèle à suivre, contrairement à certaines variétés dépréciées, voire stigmatisées (l'accent dit « de banlieue », par exemple). On parlera ici de « sociolectes ». Par exemple, une phrase comme « m'as manger une pomme » est davantage caractéristique des classes ouvrières québécoises, contrairement à « j'vais manger une pomme » qui sera plutôt employée par les classes moyennes et supérieures.

4) La variation diaphasique rend compte des usages différant d'une situation de discours à une autre. La production langagière est déterminée par le caractère « formel » ou « informel » de la situation de communication. Labov (1976) Labov (1976) p.64 l'appelle « variation stylistique ». Selon lui, chaque locuteur apporte à son langage une forme « d'autosurveillance ». Il précise d'ailleurs que : « La variation stylistique suit la même direction quelle que soit la classe ; plus le contexte est « formel », plus apparaissent, chez tous les locuteurs, les variantes « de prestige » (celles que les classes supérieures utilisent le plus). » (Labov, 1976, p. 21) Labov (1976) p.64. Inversement, plus le degré de formalité de la situation décroît, plus l'usage des variantes vernaculaires (c'est-à-dire les variantes produites spontanément, lorsqu'on ne fait pas attention à notre façon de parler) augmente. Pour différencier les styles entre eux, on parlera alors d'« idiolectes ». Par exemple, la neutralisation de « tout » et « tous » en [tot] est caractéristique du vernaculaire québécois.

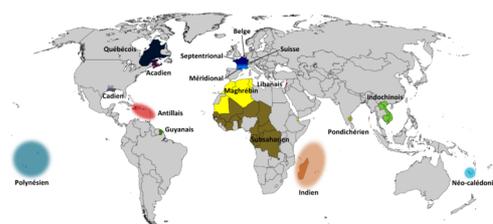
5) La variation diagénique concerne les différences de parler relevées entre les hommes et les femmes. Elle permet de rendre compte, par exemple, que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes représentations linguistiques (une variante peut être perçue positivement par les hommes, mais négativement par les femmes) et donc qu'ils n'emploient pas nécessairement les mêmes formes dans des contextes sociaux similaires.

Terminons en soulignant qu'il existe une dernière dimension, la dimension diamésique, qui concerne les différences liées au canal employé par les locuteurs. Elle permet notamment de mettre en lumière les écarts entre l'oral et l'écrit et de « prendre en charge les formes liées aux nouvelles technologies [...] ». Bulot et Blanchet (2013, p. 48) Bulot et Blanchet (2013) p.63

## 1. La notion de variété de langue

Tous les locuteurs d'une langue ne parlent pas nécessairement de la même façon. Prenons le cas des francophones français, québécois, belges ou sénégalais. Tous n'ont pas le même accent, le même vocabulaire, et tous n'emploient pas systématiquement les mêmes formes grammaticales. Malgré cela, ils se comprennent (parfois, il faut l'admettre, avec plus ou moins de facilité). On dit alors que ces personnes parlent des variétés de la langue française, ou des dialectes<sup>3</sup> du français. On les dénomme ainsi, car bien que ces variétés partagent une large base commune d'éléments linguistiques (les voyelles et les consonnes, une grosse partie du lexique du français, un ensemble de règles grammaticales qui caractérisent le français des autres langues comme l'anglais, l'allemand ou l'espagnol), on peut les distinguer non seulement d'un point de vue géographique, mais aussi, et surtout, d'un point de vue linguistique.

La carte ci-dessous donne un aperçu de la présence du français dans le monde entier et donc des nombreuses variétés potentielles de la langue française.



Dialectes de la langue française dans le monde

Il est important de garder en tête que, contrairement à ce que pourrait laisser entendre la carte ci-dessus, plusieurs variétés d'une langue peuvent être parlées sur un même territoire. Par exemple, au Canada, on distingue le français acadien du français québécois. Au sein même de la province du Québec, on peut différencier la variété montréalaise de la variété gaspésienne et de la variété parlée dans la région de la ville de Québec.

Notons par ailleurs que l'on n'identifie pas les variétés de langue uniquement sur une base géographique. En effet, on peut également retrouver, à l'intérieur d'une zone géographique délimitée (comme une ville et même un village), des variétés rattachées à des groupes de locuteurs qui se caractérisent socialement. On parlera alors davantage de sociolecte plutôt que de dialecte<sup>4</sup>. Cette dénomination permet, par exemple, de faire la distinction entre un accent français dit « de banlieue » et un accent dit « bourgeois »<sup>5</sup> ou encore de distinguer, en français québécois le parler populaire des classes sociales ouvrières du français standard québécois, que l'on retrouve dans les médias et chez des individus de classe supérieure.

Une variété de langue n'est donc pas seulement un dialecte géographique. Plus généralement, on retiendra qu'une variété de langue est un parler rattaché à un groupe de locuteurs rassemblés au sein d'une même communauté linguistique.

3. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dialecte>

4. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Dialecte>

5. <http://accentsdefrance.free.fr/>

## 2. La notion de communauté linguistique

Est généralement considérée comme « communauté linguistique », un ensemble d'individus utilisant le même outil linguistique (langue ou dialecte) dans un but communicatif. Une telle définition implique alors une identification géographique et/ou sociale de ces communautés de langue. Les Français, par exemple, forment une communauté linguistique parfaitement distincte des Allemands de par la géographie de leur pays, mais aussi, et surtout de par leur langue. Cependant, bien que le concept paraisse, a priori, très simple, les sociolinguistes n'ont pas toujours distingué les communautés linguistiques sur la base de critères similaires. Dans son ouvrage, *Chevillet (1991, p. 18)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup> résume les approches de *Hockett (1958)*<sup>Hockett (1958) p.64</sup> et de *Gumperz (1968)*<sup>Gumperz (1968) p.64</sup>.

*Hockett (1958)*<sup>Hockett (1958) p.64</sup> a proposé une définition de la communauté linguistique basée sur « l'unicité linguistique », c'est-à-dire sur le fait que les locuteurs d'une communauté linguistique précise parlent une langue commune. Selon ce point de vue, il n'existerait donc qu'une seule et unique communauté francophone, qu'une seule communauté anglophone, germanophone, indépendamment des peuples qui les constituent. En d'autres mots, les Anglais, les Américains, les Indiens, les Canadiens (des provinces anglophones) ou encore les Nigériens formeraient une seule et même communauté linguistique. Si tel est le cas, comment considérer les populations du Danemark et de la Suède dont on dit qu'elles ne parlent pas la même langue et qui pourtant se comprennent ? Le seul critère d'intelligibilité entre les individus ne semble donc pas suffire.

Pour *Gumperz (1968)*<sup>Gumperz (1968) p.64</sup>, ce sont les interactions au sein du groupe (qu'il soit monolingue ou multilingue) qui caractérisent la communauté linguistique. Ici, les locuteurs du haut-allemand seraient assimilés au sein de la communauté linguistique allemande au même titre que les Bavarois (qui pourtant parlent un dialecte plus près de l'allemand autrichien que du haut-allemand, considéré comme étant l'allemand standard), de par la fréquence des interactions entre ces deux populations. L'approche de Gumperz pose donc aussi un problème linguistique évident.

Selon *Baggioni et al. (1997, p. 88)*<sup>Baggioni et al. (1997) p.62</sup>, ces critères ne peuvent convenir. Le problème vient notamment du fait qu'une prédominance du facteur linguistique sur les caractères sociaux d'une communauté impose que les langues et leurs variétés puissent se constituer indépendamment de leurs locuteurs. Or, les individus ne réagissent pas aux langues de manières isolées, mais bien en groupes structurés. Pour ces auteurs, il est donc essentiel de considérer avant tout le caractère social comme déterminant d'une communauté linguistique.

Pour *Baggioni et al. (1997)* *Baggioni et al. (1997)* p.62, s'il est parfois acceptable d'envisager un rapport concret entre une communauté linguistique et un état, ce seul rapport ne suffit pas. Par exemple, la Belgique, composée de locuteurs parlant flamand (principalement au nord, en vert sur la carte), wallon (essentiellement au sud du pays, en rouge sur la carte) et allemand (à l'est, en bleu sur la carte), ne constitue pas une seule communauté linguistique. Il en est de même pour le Canada, composé de francophones (au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest), d'anglophones (par exemple, en Colombie-Britannique, en Ontario ou encore au Manitoba) ou de locuteurs de langues autochtones (au Nunavut, entre autres). Par ailleurs, une vision étatique de la communauté linguistique impose aussi que les variétés géographiques et sociales d'une même langue ne soient pas distinguées. Pour reprendre l'exemple du Canada, il est inconcevable de parler d'une seule communauté linguistique francophone, qui inclurait les Acadiens, les Québécois et les francophones de l'Ouest, pour la simple raison que ces variétés se distinguent clairement les unes des autres de par leur histoire et leurs caractéristiques linguistiques. Le problème se pose de la même façon dans le cas des variétés sociales, c'est-à-dire rattachées à des classes sociales précises de la population.



*Communautés linguistiques de Belgique*

Pour *Labov (1976, p. 187)* *Labov (1976)* p.64 la communauté linguistique se définit « *moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments de langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes* ». Les locuteurs possèdent des pratiques langagières distinctes, hiérarchisées selon un ensemble d'attitudes sociales qui leur est commun. Cette approche conduit à considérer que le français est étiqueté ainsi par le biais d'une mise en relation des locuteurs et des différents usages langagiers (dialectes géographiques ou sociaux) par rapport à une même « norme », le français standard, déterminée préalablement. La communauté linguistique serait donc composée d'agents (des présentateurs audiovisuels, des grammairiens, etc.) proposant des modèles normatifs de la langue à des diffuseurs (enseignants, etc.). Le reste de la population adopterait ou combattrait les nouvelles pratiques véhiculées.

Plus récemment, *Chevillet (1991)* *Chevillet (1991)* p.63 donnait une nouvelle définition du concept de communauté linguistique :

*« La communauté linguistique est dominée par ce que nous appellerons la règle des trois unités (spatiale, culturelle et temporelle). L'unité spatiale est impérative : c'est pourquoi nous refusons de considérer une seule communauté anglophone. L'unité*

*temporelle est absolument nécessaire, et la communauté ne peut s'appréhender que synchroniquement. Quant à l'unité culturelle, il faut qu'elle soit respectée : les membres d'une communauté doivent partager les mêmes valeurs et un patrimoine culturel commun. » Chevillet (1991, p. 18)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup>

Tout individu possède donc un usage personnel de sa langue au sein de son environnement personnel. Il se situe par rapport aux autres membres de son groupe social, lui-même déterminé par un axe géographique (stratification horizontale), un axe social (stratification verticale) et un axe « affectif » constitué par son environnement social direct. *Chevillet (1991, p. 19)*<sup>Chevillet (1991) p.63</sup>

Le concept de communauté linguistique ne semble donc pas encore faire l'objet d'un consensus. Le centre de celui-ci ne semble ni situé dans l'espace (géographique ou social), ni dans les membres de chaque groupe, ni même au sein de leurs institutions.<sup>Baggioni et al. (1997) p.62</sup>

*Baggioni et al. (1997)*<sup>Baggioni et al. (1997) p.62</sup> proposent de concevoir la communauté linguistique non plus comme un ensemble de locuteurs passifs partageant la ou les mêmes langues et les mêmes normes, mais comme une « unité de gestion de ressources linguistiques » :

*« Sous le terme ressources linguistiques, on rassemblera l'ensemble du corpus linguistique (qui peut relever de plusieurs langues ou de plusieurs variétés de langues) et les instruments permettant l'existence et la mise en évidence de ce matériau linguistique (méthodes de description, appareils de diffusion, appareils normatifs), l'« unité de gestion » étant constituée par un ensemble d'agents (institutions et individus physiques), concernés par la dimension linguistique de la vie sociale. La communauté linguistique serait ainsi conçue comme un système constitué d'agents et d'objets utilisés par les agents, structurés dans leurs représentations, reconnus par eux, et dans certains cas, aménagés par eux. » Baggioni et al. (1997, p. 91)*<sup>Baggioni et al. (1997) p.62</sup>

En d'autres mots, cette approche incite les sociolinguistes à considérer une communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs actifs, utilisant une ou des langues qu'ils gèrent à la fois sur le plan linguistique (les différentes prononciations, les mots, les formes grammaticales, etc.) et le plan social et psychologique (ce qui est perçu comme standard, familier ou vulgaire).

### 3. La notion de changement linguistique

La perspective structuraliste de la linguistique contemporaine considérant la langue comme immuable, l'étude du changement linguistique fut longtemps reléguée à un second plan. La linguistique ne devait s'appréhender que synchroniquement et l'évolution des langues n'en était guère son objet. Si le changement linguistique relevait, certes en partie, des conditionnements historiques, géographiques et sociologiques (conditions « externes » au développement d'une langue selon les structuralistes), l'essentiel du problème se situait sur le plan de facteurs « internes » (besoins nouveaux en communication, besoins expressifs, etc.) au langage *Bayon (1996, p. 101)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup>.

Rejetant l'hypothèse d'une diversité langagière basée sur les aléas de la performance des locuteurs, Weinreich, Labov et Herzog (1968, cité dans *Thibault (1997b, p. 65)*<sup>Thibault (1997b) p.66</sup>) présentent un modèle construit autour de deux nouveaux postulats : « 1 la langue est un objet qui possède une hétérogénéité ordonnée et, corollaire, 2 l'état de langue fonctionne comme déterminant ses propres changements » (Lecointre et Le Galliot, 1973, p. 20 cité dans *Thibault (1997b, p. 65)*<sup>Thibault (1997b) p.66</sup>). Ici, la variation linguistique est inhérente à la langue et permet alors une constante communication entre les locuteurs malgré le changement linguistique. *Thibault (1997b)*<sup>Thibault (1997b) p.66</sup> résume le processus qu'ils proposent en quelques lignes :

« [...] un locuteur introduit dans son parler une forme qui alterne avec une ou plusieurs autres ; elles sont toutes régies par une règle variable de type probabiliste. La nouvelle forme se diffuse chez d'autres locuteurs et son emploi acquiert éventuellement une signification sociale. Le changement est constaté lorsque la règle cesse d'être variable et qu'une restructuration des règles catégoriques s'est opérée. » *Thibault (1997b, p. 65)*<sup>Thibault (1997b) p.66</sup>

La société et la langue subissent toutes deux des variations, cela en permanence et c'est ainsi que les langues évoluent. Un tel concept signifie clairement que le changement linguistique implique la variation sociale. Dès lors, on peut se poser plusieurs nouvelles questions : dans quels groupes sociaux le changement linguistique prend-il forme ? Quelles sont les stimulations, les motivations du changement linguistique ? Quels en sont les innovateurs ? Quels sont ceux qui résistent à ce changement ? L'évaluation sociale du langage joue-t-elle un rôle dans le changement linguistique ?

Parler du changement linguistique se résume souvent à faire l'état des modifications plus ou moins rapides qu'une langue subit tout au long de son histoire. Cependant, si ce changement s'inscrit dans un programme historique, dans des études diachroniques, les variations synchroniques sont les principales sources d'un état de langue donné. En d'autres termes, le changement linguistique ne peut s'observer qu'en synchronie *Bayon (1996, p. 101)*<sup>Bayon (1996) p.62</sup>. Comment peut-on alors observer ce dernier à partir de données synchroniques ?

L'hypothèse qu'un changement linguistique se produit à un moment donné implique que des différences de comportements langagiers apparaissent entre les générations de locuteurs d'une même communauté linguistique (*Thibault, 1997b, p. 67*)<sup>Thibault (1997b) p.66</sup>. Nous appellerons « temps apparent » la période synchronique de ce changement linguistique. Elle est observée à partir d'échantillons d'individus d'une même communauté linguistique, répartis selon divers facteurs comme les *classes sociales*, l'*âge*, le *sexe*, l'*ethnicité*, etc. Sa durée doit tout de même être suffisante afin de rendre compte d'un maximum d'environnements linguistiques. L'évolution historique du changement au sein de cette communauté sera, elle, qualifiée de « temps réel ». Son observation pourra se faire, entre autres, sur plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, par le biais de documents écrits et sonores.

Si le changement linguistique se caractérise chronologiquement, certains linguistes (par exemple, *Fasold (1990)*<sup>Fasold (1990) p.64</sup> ou encore *Labov (2001)*<sup>Labov (2001) p.64</sup>) abordent ce dernier sous l'angle d'une mesure sociale accordée aux diverses formes langagières

utilisées par les locuteurs. En d'autres termes, cette mesure serait la « conscience » linguistique et sociale des individus d'une même communauté. Deux types de changement sont à distinguer :

1) Un premier changement est dit changement « d'en dessous ». Tout d'abord considérée comme « indicateur » (usage linguistique pratiqué par une partie de la communauté sans pour autant être socialement attesté), une forme linguistique devient alors un « marqueur » linguistique lorsqu'elle est adoptée par l'ensemble de la communauté. Une stratification stylistique apparaît, mais reste en dessous du niveau de l'attention que portent consciemment les locuteurs envers leur parler (*Fasold, 1990*<sup>Fasold (1990) p.64</sup>). En d'autres mots, il y a changement « d'en dessous » lorsque celui-ci se fait indépendamment de la volonté des locuteurs.

2) Par opposition au changement d'en « dessous », on trouve le changement « d'en dessus ». Ce principe part du concept de « stigmatisation ». *Fasold (1990, p. 229)*<sup>Fasold (1990) p.64</sup> indique que : « *If the change did not begin with the highest-status group, and if they do not tacitly ratify the change by adopting it themselves, the changed form becomes stigmatized; that is, not considered a 'correct' way to speak.* » [si le changement n'a pas été déclenché par les membres du groupe social le plus élevé, et si ces derniers n'acceptent pas ce changement, la forme changée devient stigmatisée, c'est-à-dire considérée comme « incorrecte »]. Le changement d'en dessus dépend donc d'une certaine volonté de la part des locuteurs. Notons que c'est donc par un processus de stigmatisation d'une forme linguistique que le changement « d'en dessus » est déclenché. Enfin, si la stigmatisation d'une forme linguistique est suffisamment extrême, si elle est l'objet de commentaires de discussions, elle devient alors un « stéréotype » d'une communauté (voir notamment *Fasold (1990, p. 229)*<sup>Fasold (1990) p.64</sup> et *Labov (2001, p. 196)*<sup>Labov (2001) p.64</sup>).

Ajoutons, en dernier lieu, que ces deux types de changement sont intimement liés aux réactions subjectives (positives ou négatives) des locuteurs face à leur propre idiolecte *Labov (2001)*<sup>Labov (2001) p.64</sup>.

## 1. Les fondements de la linguistique variationniste

*Labov (1976)*<sup>Labov (1976) p.64</sup> propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective, par une observation sociale et stylistique à travers le « *degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté.* » *Thibault (1997c, p. 285)*<sup>Thibault (1997c) p.66</sup>. L'objectif de ses travaux est de rendre compte de la structure des variations présentes à l'intérieur même d'une communauté linguistique.

La linguistique variationniste suppose qu'une mise en rapport quantifiée des phénomènes linguistiques et sociaux dans la structuration sociolinguistique est productive. *Labov (1976)*<sup>Labov (1976) p.64</sup> distingue cependant les variations stables des changements en cours dans une communauté. Dans le premier cas, les facteurs sociaux ne jouent en aucun cas sur les phénomènes linguistiques. Ce sont des contraintes linguistiques, et non la diversité sociale, qui conditionnent la variation. Au contraire, les changements en cours au sein d'une communauté tendent à démontrer une variation linguistique dépendante des différences sociales (sexe, âge, classe sociale, etc.) entre les locuteurs.



*William Labov*

Le programme labovien rend compte du contexte linguistique et discursif par le biais des caractéristiques sociales des individus. Ce dernier considère la langue comme un « système » dans la communauté linguistique *Thibault (1997c, p. 286)*<sup>Thibault (1997c) p.66</sup>. Il se distingue du programme chomskyen, qui définit la notion de « système » comme un ensemble de structures cognitives du cerveau humain. Malgré cette divergence, la sociolinguistique labovienne n'en est pas moins de la linguistique. Encrevé précise qu'« *elle a le même domaine que la linguistique, la langue, et non pas un sous-territoire (dialectes sociaux, co-variation); elle a les mêmes tâches à remplir, l'étude scientifique de la langue* » (Encrevé, 1977, p. 4 cité dans *Thibault (1997c, p. 286)*<sup>Thibault (1997c) p.66</sup>).

La méthode variationniste met en relation directe des variables linguistiques (par exemple, l'utilisation partielle ou non de la négation « ne... pas », l'utilisation du tutoiement, etc.) et des variables extralinguistiques (le sexe, l'âge ou encore la classe sociale des individus) de manière quantitative. Les variables linguistiques sont sélectionnées et réparties au sein d'une communauté de locuteurs, et tiennent compte

des diverses situations discursives. L'intérêt de cette méthode est manifeste. Elle permet, par exemple, de souligner des comportements différentiels entre des catégories sociales spécifiques (hommes/femmes, riches/pauvres, jeunes/vieux, etc.). Une stratification en classes sociales indiquera, par exemple, une hiérarchie de valorisation de certaines formes langagières. Une stratification en classes d'âges soulignera un éventuel changement en cours dans une communauté linguistique.

Selon *Gadet (2003)*<sup>Gadet (2003) p.64</sup>, cette approche n'est pas sans poser de problèmes. Elle souligne à ce sujet que :

*« Une présentation dichotomique des variables est de fait favorisée par la méthodologie, avec le double confort d'un social dichotomique et d'une conception de la langue qui semble convenir à la phonologie, mais qui, en syntaxe, soit ne traite que des phénomènes de niveau local, soit rabat les phénomènes de plus haut niveau sur des présentations simplifiées [...]. La question de l'interprétation (pourquoi ?) envahit souvent celle de la description (comment ?). » Gadet (2003, p. 70)*<sup>Gadet (2003) p.64</sup>

Elle précise, un peu plus loin, qu'*« au-delà d'une première approche, beaucoup de choses risquent d'échapper aux statistiques et aux corrélations, dans les contraintes de langue et dans l'appréhension du social. » Gadet (2003, p. 70)*<sup>Gadet (2003) p.64</sup>. Concernant la détermination des catégories sociales, Gadet perçoit également *« un risque de circularité, avec la tentation de faire de phénomènes linguistiques des indices de localisation spatiale, sociale ou situationnelle. » Gadet (2003, p. 70)*<sup>Gadet (2003) p.64</sup>.

En dépit de ces éventuels problèmes, la linguistique variationniste a le mérite de soulever quelques questions spécifiques : tous les phénomènes linguistiques peuvent-ils s'inscrire dans une même démarche ? Participent-ils, de façon identique, à la construction d'une même identité sociale ? La mise en relation de ces deux types de manifestations permet-elle une nouvelle connaissance du social et du linguistique ? Devant cette approche, qui analyse la diversité des phénomènes linguistiques à partir de l'environnement social des locuteurs, on peut se demander si *« faire de la linguistique variationniste »* ne revient pas à *« faire de la sociologie »* ? *Thibault (1997c, p. 286)*<sup>Thibault (1997c) p.66</sup>. De même, on se demande comment ne pas parler de *« sociolinguistique variationniste »* ? Citons *Laks (1992)*<sup>Laks (1992) p.65</sup> afin de répondre à ces questions :

*« Trois concepts clés forment le soubassement théorique de cette conception [...] : le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (la variation inhérente). [...] On remarque que ces trois concepts [...] proposent une caractérisation théorique minimale de la langue. En d'autres termes, la variation sociale n'est qu'une conséquence des caractérisations internes de la langue, et pour Labov aussi, la sociolinguistique, au sens étroit de description de cette variation sociale, n'est qu'une partie de la linguistique variationniste. » (Laks, 1992, p. 35)*<sup>Laks (1992) p.65</sup> cité dans *Thibault (1997c, p. 286-287)*<sup>Thibault (1997c) p.66</sup>

Ainsi, contrairement à ce que nous avons exposé ci-dessus, la linguistique variationniste n'apparaît plus comme une discipline autonome de la sociolinguistique (au sens labovien). Selon Encrevé, elle devient l'ultime approche pour observer les corrélations entre des phénomènes linguistiques et la variation sociale.

## 2. L'enquête dans les grands magasins de New York de William Labov

En 1963, William Labov conduit une étude sur la variation du phonème /r/ rétroflexe (un R produit avec le bout de la langue pointé vers le haut dans la région alvéolaire) dans les grands magasins de New York, afin de fournir des preuves de la stratification de l'anglais dans cette mégapole. Cette première enquête est à la base de l'ensemble des études variationnistes. Dans le cadre de ce module, nous ne ferons que la résumer, afin de cerner concrètement le type de corrélation que les linguistes variationnistes souligneront par la suite.

Pour mener à bien son enquête, Labov choisit trois grands magasins représentant les trois types de classes sociales généralement admises dans les études sociologiques, à savoir les classes supérieures, les classes moyennes et les classes inférieures. Ces trois magasins sont respectivement Saks Fifth Avenue, Macy's et Klein. Labov part de l'hypothèse principale suivante : « *We begin with the general hypothesis suggested at the end of the last chapter: if any two sub-groups of New York City speakers are ranked in a scale of social stratification then they will be ranked in the same order by their differential use of ( r ).* » Labov (1966, p. 64)<sup>Labov (1966) p.64</sup>. En d'autres mots, plus on grimpe dans la hiérarchie sociale new-yorkaise, plus la production du /r/ rétroflexe se maintient. Inversement, plus on descend dans l'échelle, plus la production du /r/ rétroflexe tend à s'effacer.



Time Square

Afin de valider son hypothèse, Labov envoie des observateurs chargés d'interviewer les employés des trois magasins ciblés. L'entrevue est simple et rapide. L'observateur pose la question suivante : « Excuse me, where are the women's shoes ? » (excusez-moi, où sont les chaussures pour femmes ?) La réponse attendue est « fourth floor » (quatrième étage) qui permet d'obtenir un /r/ préfinal (dans « fourth »), puis un /r/ en position finale dans « floor ». Au quatrième étage, la question devient « excuse me, what floor is this ? » (excusez-moi, c'est quel étage ici ?), afin d'obtenir un /r/ intervocalique. Labov tient également compte du contexte de chaque situation. Deux styles sont donc examinés : le style « informel » (produit dans des circonstances non officielles) et le style « emphatique » (obtenu par correction forcée par l'intervieweur). Enfin, les contraintes sociales que Labov retient sont respectivement : le magasin, l'emploi du répondant, l'étage du magasin, le sexe, l'âge, la race, puis l'accent étranger, si présent dans la prononciation du sujet. Les variables linguistiques sont les quatre prononciations du /r/ (deux prononciations par style) dans « fourth floor ».

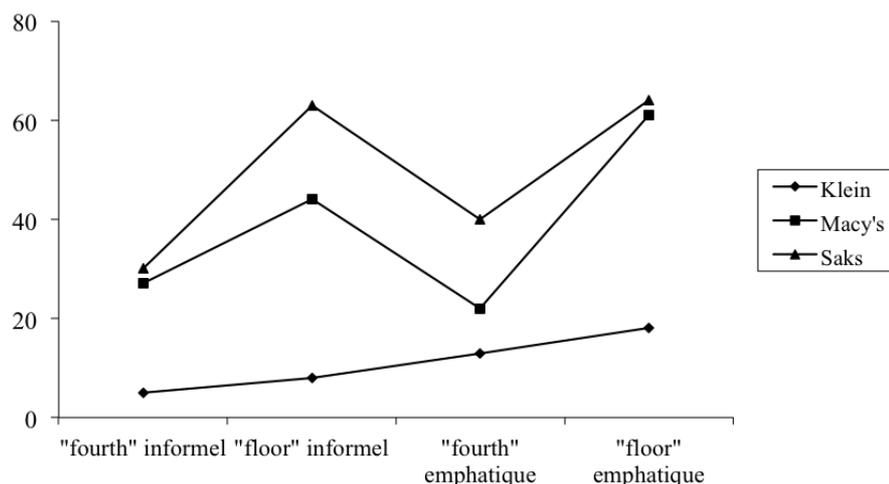


Figure 1 : Pourcentages de /r/ dans les magasins (d'après Labov, 1966, p. 74)

La figure 1 présente les quatre variations du /r/ selon les trois magasins (Saks, Macy's et Klein). Les différences entre ces trois magasins sont flagrantes. Saks, qui représente les classes sociales élevées, affiche un taux de production de /r/ nettement supérieur aux deux autres. Les résultats obtenus pour Macy's, représentant les classes moyennes, se situent tel que prédits dans l'hypothèse générale, c'est-à-dire entre Saks et Klein, ce dernier représentant les classes inférieures. L'hypothèse de Labov est vérifiée et les conclusions paraissent très claires : l'emploi du /r/ à New York est effectivement stratifié en fonction des classes sociales. Plus on grimpe dans l'échelle sociale, pour le /r/ rétroflexe est présent et plus on descend, plus il tend à s'amenuiser. Cette première corrélation, comme nous le verrons un peu plus tard, aura un impact considérable dans les études variationnistes. Par ailleurs, l'emploi du /r/ dépend de deux autres facteurs : 1) la position du /r/ (ce dernier étant davantage prononcé en position finale dans « floor ») et 2) le niveau de langue (le /r/ étant plus présent dans le discours formel).

### Attention

Dans les études variationnistes, on désigne la variable linguistique (dans le cas de l'étude de Labov, c'est la prononciation du /r/ rétroflèche) comme étant la variable dépendante, parce qu'elle dépend de facteurs internes (dans le cas du /r/, c'est la position finale ou non) et externes (les classes sociales représentées par les grands magasins, ainsi que les niveaux de langue, formel et emphatique). Ces facteurs internes et externes sont, eux, désignés comme étant les variables indépendantes.

## 1. Les classes sociales

La notion de « classes sociales » s'impose comme conception centrale en sociologie explicative et se positionne comme « indicateur synthétique » principal des richesses sociales, culturelles et économiques de chaque individu au sein même de leur communauté *De Singly (2001)*<sup>De Singly (2001) p.63</sup>. Partant d'une perception des inégalités entre les divers sujets, le principe des classes sociales permet une distinction et une classification rapides, précises et réalistes des individus.

C'est sur ce principe d'inégalités sociales entre les individus que les premières études variationnistes mettant en œuvre le concept de « classes sociales » vont se développer. À vrai dire, bien avant l'avènement des études laboviennes, le Suisse Frei (1929 cité dans *Gadet (1997, p. 77)*<sup>Gadet (1997) p.64</sup>) avait déjà démontré que les caractéristiques du « français avancé » dépendaient d'un déséquilibre social dans le système d'une langue. *Bernstein (1975)*<sup>Bernstein (1975) p.62</sup> proposera d'ailleurs sur ce même principe d'inégalité que la réussite scolaire des élèves appartenant aux classes supérieures provient de leur utilisation d'un code « élaboré » (usage de pronoms personnels précis, présence de divers adjectifs et adverbes, etc.) caractéristique des groupes sociaux favorisés, contre l'usage d'un code « restreint » (utilisation de formules syntaxiques simples et stéréotypées, etc.) spécifique aux enfants des classes inférieures. Cette théorie, connue sous le nom de « théorie du handicap linguistique », sera cependant très largement réfutée par de nombreux scientifiques (surtout aux États-Unis) dont certains iront jusqu'à la qualifier de raciste. Notion essentielle en linguistique variationniste, la représentation des classes sociales sera le fer de lance de nombreuses études pilotes, dont la grande étude de Labov sur le /r/ à New York que nous avons abordée précédemment. Voyons ensemble sur quelles bases on distingue les classes sociales.

La composition des classes sociales se fonde sur la catégorisation des activités socioprofessionnelles. Chaque profession est classée selon un code précis basé sur une hiérarchie des postes occupés par les employés et sur une échelle salariale de ces professions. Cette catégorisation des activités professionnelles, bien que souvent commune aux diverses sociétés occidentales, se doit évidemment de représenter la réalité sociale (dont l'ampleur et la variation peuvent changer d'une société à l'autre) de celles-ci. Il existe en France, par exemple, un répertoire (le Code des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)) de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) élaboré à partir de six groupes. Le premier groupe concerne les exploitants agricoles. Un second groupe englobe les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise (de plus de dix salariés). Le troisième groupe présente les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Le quatrième groupe tient compte de professions intermédiaires. Un cinquième groupe représente les employés (agents de service de la fonction publique, policiers, etc.). Enfin, un sixième et dernier groupe fait état des professions ouvrières.

Parfois, un indice socioéconomique peut être attribué à chaque activité selon sa position dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Blishen (cité dans *Chambers (1995, p. 42)*<sup>Chambers (1995) p.63</sup>) propose une classification de 40 activités socioprofessionnelles au Canada et octroie à chacune d'entre elles un indice socioéconomique (nous ne rentrerons pas dans les détails complexes concernant les calculs de ces indices, car ce

n'est évidemment pas l'objectif de ce cours. Nous en soulignerons simplement le raisonnement). Plus la profession se situe dans les strates supérieures de l'échelle socioprofessionnelle plus son indice socioéconomique est important. Par exemple, les avocats et notaires se distinguent par leur place élevée dans la hiérarchie socioéconomique et bénéficient donc d'un indice élevé de 75.41. Les pompiers et policiers se situant à un niveau moindre (milieu de l'échelle socioéconomique) ne se voient attribuer qu'un indice de 35.80. Enfin, plus bas dans cette classification, nous y trouvons des chauffeurs routiers et des chasseurs, ayant respectivement des indices de 29.31 et 25.36.

Dans son étude sur la stratification de l'anglais dans la ville de New York, *Labov (1966)*<sup>Labov (1966) p.64</sup> se base sur un indice tenant compte de l'emploi (*occupation*), du niveau d'éducation (*education*) et du revenu familial (*family income*). Chaque individu est ainsi placé de manière égale sur une échelle en dix points (0 à 9). Il en tire quatre classes sociales distinctes selon leur indice socioéconomique. Les plus bas indices (0-2) sont attribués à la classe inférieure (*lower class*). Les indices 3 à 5 déterminent la classe ouvrière (*working class*). Les indices 6 à 8 concernent la classe moyenne en position inférieure (*lower middle class*). Pour finir, la classe moyenne supérieure (*upper middle class*) obtient l'indice le plus élevé de 9.

*Trudgill (1974)*<sup>Trudgill (1974) p.66</sup> calcule ses indices socioéconomiques de manière plus complexe. Six facteurs sont pris en compte (voir *Chambers (1995, p. 45)*<sup>Chambers (1995) p.63</sup> pour une description plus complète de ces six composants). L'emploi du sujet et celui de son père (*occupation and father's occupation*) forment les deux premiers critères. Le revenu (*income*) et le niveau d'éducation (*education*) donnent les troisième et quatrième facteurs. Les points 5 et 6 rassemblent l'environnement géographique (*locality*) et les conditions de logements (*housing*). La valeur de ses indices varie entre 3 et 26, et cinq classes sociales sont formées à partir de ces critères. La classe ouvrière inférieure (*lower working class*) obtient les indices les plus faibles (3-6). La classe ouvrière moyenne (*middle working class*) possède des indices de 7 à 10. Les indices de la classe ouvrière supérieure (*upper working class*) s'échelonnent entre 11 et 14. Enfin, les classes moyenne-inférieure et moyenne-moyenne (*lower middle class* et *middle middle class*) obtiennent des indices de 15 à 18, et 19 et plus.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les travaux de *Labov (1966)*<sup>Labov (1966) p.64</sup> et de *Trudgill (1974)*<sup>Trudgill (1974) p.66</sup> font état du niveau d'éducation des sujets observés. Essentiellement mesuré selon l'échelle des diplômes de chaque système scolaire concerné (voir *De Singly (2001, p. 55)*<sup>De Singly (2001) p.63</sup> pour un exemple français et *Tousignant (1987, p. 55)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> pour un exemple québécois), ce critère est important, car si dans certaines sociétés, il est très facile de faire le parallèle entre le niveau d'éducation et les catégories socioprofessionnelles des individus, cela ne reste cependant pas systématique. En France, par exemple, il est difficile (mais pas impossible) de trouver des sujets occupant des emplois tels que chefs d'entreprise sans que ces derniers n'aient eu accès aux études supérieures. Inversement, la flexibilité sociale de la société québécoise offrant de plus larges perspectives d'emplois, il n'est pas rare de rencontrer des personnes socialement très élevées n'ayant suivi qu'un cursus scolaire de niveau secondaire. Dès lors, les perspectives salariales peuvent différer grandement du niveau d'éducation des répondants. La constitution des classes sociales en devient, elle aussi, naturellement affectée.

L'étude de *Labov (1966)*<sup>6</sup> fut la première grande étude prouvant qu'il existait bien des variantes linguistiques produites selon les classes sociales. Quelques années plus tard, *Trudgill (1974)*<sup>7</sup> proposait, sur le même principe de stratification sociale, un schéma plus général représentant la répartition de l'ensemble des dialectes de l'anglais britannique. Le schéma est le suivant :

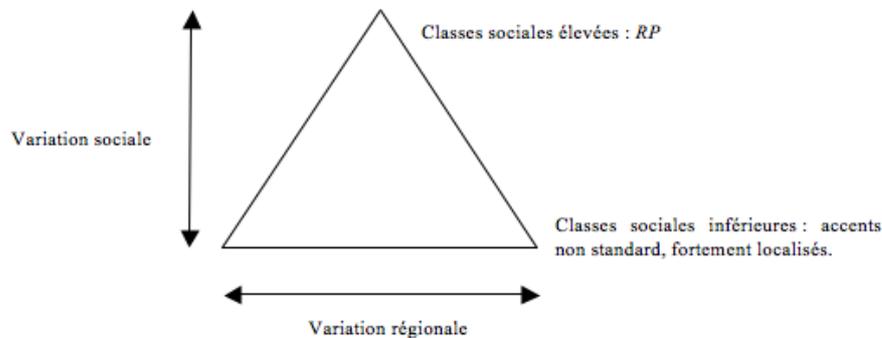


Figure 2 : La stratification sociale des accents en Angleterre (d'après Trudgill, 1995, p. 30)

En haut de la pyramide sociale, on trouve les classes sociales les plus élevées (composées des membres de la classe politique, de membres de la famille royale anglaise, etc.) utilisant la prononciation dite RP (*Received Pronunciation*), prononciation reconnue comme étant la plus soignée, la plus distinguée en Grande-Bretagne. Plus on descend dans les strates inférieures de la pyramide, plus cette prononciation tend à disparaître pour laisser place aux accents régionaux. Aux plus bas échelons de cette représentation, nous trouvons les classes sociales les moins élevées (*lower classes*) et des variétés de l'anglais extrêmement localisées (on y retrouve le *Cockney* de Londres, mais aussi le *Scouce* de Liverpool<sup>6</sup> ou encore le *Geordie* de Newcastle<sup>7</sup>).

Ces variétés langagières semblent donc suivre un schéma régulier et précis qui exclut une quelconque forme de chaos linguistique. Comme nous l'avons déjà mentionné, stratifiées selon les classes sociales, les variétés de langues sont identifiées comme « sociolectes ».

## 2. L'âge des locuteurs

Les pratiques linguistiques varient de manière évidente selon l'âge des individus. En effet, il est très simple de constater que, dans la vie de tous les jours, un adolescent ne possède pas le même code langagier, les mêmes références linguistiques (tout comme les mêmes valeurs sociales) qu'une personne du troisième âge. Par exemple, la fréquence de l'emploi du pronom personnel « tu » tend à s'intensifier chez les groupes de jeunes âgés jusqu'à 25 ans, alors que celui-ci semble plus rare chez les personnes plus âgées (cet exemple s'applique tout au moins pour la France), préférant le pronom personnel « vous » (forme de politesse) lorsqu'elles s'adressent à des personnes étrangères. Parallèlement, les jeunes Québécois emploient une multitude d'adjectifs et d'adverbes empruntés de l'anglais (*hot* et *full* pour n'en citer que deux), alors que ces formes sont totalement (ou presque) absentes du lexique de leurs aînés.

6. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Liverpool>

7. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Newcastle\\_upon\\_Tyne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Newcastle_upon_Tyne)

Au-delà des écarts linguistiques entre les différentes générations, d'autres problèmes se posent. En effet, la linguistique variationniste ayant pour objet l'étude de la langue parlée au sein d'une communauté linguistique, l'âge devient un indicateur important lorsque l'on cherche à répondre à des questions telles que : à quel âge acquiert-on les normes de notre communauté ? Quelle génération nous transmet les normes sociolinguistiques ? Quelle génération est pleinement détentrice de ces normes ? La langue de la nouvelle génération correspond-elle aux normes futures de la communauté ? La langue des aînés est-elle seulement un reflet des normes du passé ? Y a-t-il une génération leader du changement linguistique ?

Bien qu'il n'y ait encore que trop peu de fondements théoriques à ce sujet, la composition des classes d'âges continue de s'effectuer de la manière suivante. Par commodité, mais aussi par souci de logique, celles-ci sont généralement égales les unes aux autres. Elles peuvent aller par intervalle régulier de cinq années (20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, etc.), de dix années (20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, etc.) ou plus, selon les besoins de l'enquête. Notons qu'il est tout à fait possible, selon l'objet de l'étude, de former ces classes d'âges à intervalle d'une année. Par exemple, une enquête sur l'acquisition des normes sociolinguistiques chez les enfants de moins de 10 ans pourrait probablement exiger un tel découpage.

Dans son étude sur la prononciation du R à Montréal, *Tousignant (1987)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> constitue un corpus de 48 hommes et 52 femmes (tirés du corpus Sankoff-Cedergren). Quatre classes d'âge sont distinguées : 22 individus ont entre 15 et 19 ans, 31 entre 20 et 34 ans, 25 sujets ont entre 35 et 54 ans, et 22 répondants ont 55 ans et plus. On note, par exemple, que les jeunes locuteurs sont très présents. Mais Tousignant justifie son choix en soulignant que cela permettra : « [...] de mieux rendre compte des divers changements linguistiques en cours » *Tousignant (1987, p. 53)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup>.

Dans cette étude, *Tousignant (1987)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> note un taux de production de [r] apicaux plus élevé et un taux de /R/ uvulaires moins élevé en fonction de l'âge des locuteurs observés. Les résultats qu'il obtient sont les suivants :

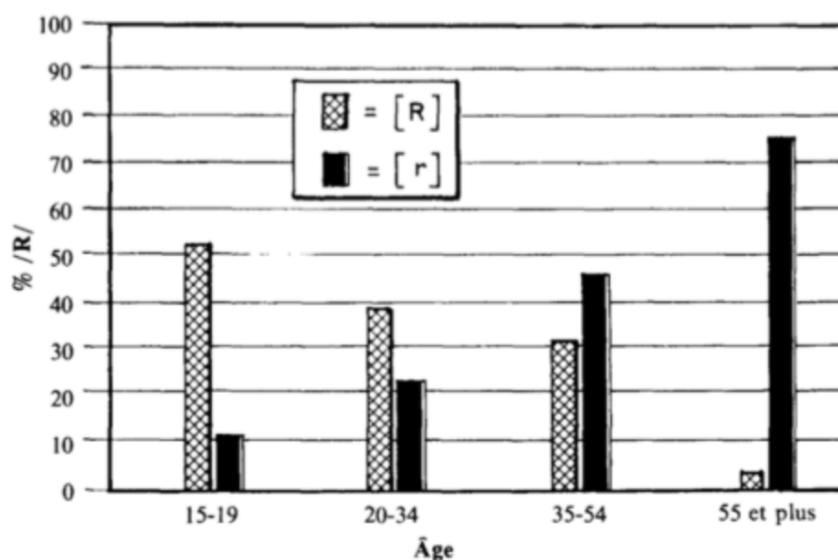


Figure 3 : Variantes apicale et uvulaire en fonction de l'âge des locuteurs (tiré de *Tousignant, 1987, p. 111*)

La figure 3 montre que la progression des taux de [ʀ] et de [r] est particulièrement linéaire. Plus l'âge moyen des sujets augmente plus la présence des [r] s'intensifie. À l'inverse, plus les locuteurs sont jeunes, plus ils tendent à utiliser des [ʀ].

*Tousignant (1987, p. 111)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> précise que : « [...] nous avons constaté que l'âge moyen des locuteurs produisant plus que le taux moyen de /R/ uvulaires dans le corpus est de 26.89 ans, alors que celui des locuteurs produisant plus que le taux moyen de /R/ apicaux est de 47.52 ans. Ceux qui produisent moins de /R/ uvulaires que le taux moyen ont un âge moyen de 42.88 ans, et ceux qui se situent au-dessous du taux moyen de /R/ apicaux ont une moyenne de 28.10 ans. »

Le facteur âge se situe donc au centre d'une représentation sociale attribuable à la production de la variante apicale du R en français montréalais. Les locuteurs les moins âgés semblent, de manière évidente, faire un parallèle entre la variante apicale du R et l'âge de leurs aînés.

L'étude de *Tousignant (1987)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> montre une volonté de se démarquer chez les différents groupes d'âge, volonté qui se traduit à l'intérieur même des échanges linguistiques. *Eckert (1988)*<sup>Eckert (1988) p.63</sup> a proposé que durant la période de l'adolescence, les jeunes individus semblent avoir la possibilité de modifier leur langue, afin de se conformer ou non aux normes de la communauté. *Thibault (1997a, p. 22)*<sup>Thibault (1997a) p.66</sup> souligne que « deux règles d'or prévalent chez les adolescents : s'affranchir du modèle des parents et être solidaires de ceux qui ont leur âge. » Elle ajoute un peu plus loin que : « Tous les adolescents, peu importe leur classe sociale, auront recours à des formes non standard pour se démarquer de leurs parents qui, pour leur part, subissent la pression des normes standard, aussi bien qu'en tant qu'éducateurs qu'en tant que travailleurs. » *Thibault (1997a, p. 25)*<sup>Thibault (1997a) p.66</sup>

Cela peut évidemment jouer un rôle crucial dans le changement linguistique, et donc par extension, dans le changement de la norme linguistique. L'étude de *Tousignant (1987)*<sup>Tousignant (1987) p.66</sup> montre qu'en 1971, les locuteurs âgés de 15 et 19 ans ont pratiquement délaissé la production du [r] (présente chez leurs grands-parents) en faveur du [ʀ]. Il en est de même pour les 20-34 ans, dont le taux est supérieur à celui de leurs aînés, les 35-54 ans. Quelques trente années plus tard, la variante postérieure du R est devenue la variante normative dans la communauté linguistique montréalaise, et même plus généralement, en français québécois.

En ce qui concerne les détenteurs de la norme linguistique, il semble que ce soit la génération des 30-55 ans qui possède la norme linguistique (voir notamment *Downes (1984, p. 191)*<sup>Downes (1984) p.63</sup>). Cela s'explique, selon *Thibault (1997a, p. 24)*<sup>Thibault (1997a) p.66</sup>, par le fait que : « Vers la fin de ce siècle, le démarrage, en termes d'emploi stable et d'installation personnelle dans la vie, se fait tardivement et la mise à la retraite est précoce. » Elle précise par ailleurs que : « Si l'on veut suivre l'évolution des normes au sein d'une communauté,[...] il est donc indiqué de comparer le comportement de cette cohorte à celui des 60-75, dont le parler est censé représenter un état de langue antérieur, celui de leur jeunesse. » *Thibault (1997a, p. 25)*<sup>Thibault (1997a) p.66</sup>.

Au final, on soulignera qu'il semble difficile d'ignorer le facteur « âge », car il permet d'expliquer en partie le changement linguistique synchronique, phénomène à l'origine de l'évolution de la norme linguistique. Son importance est, comme pour tout autre facteur social, relative à la communauté linguistique étudiée. En ce sens, il est donc impératif de bien saisir le rôle social des classes d'âge au sein de la communauté (par

exemple, un aîné dans la société occidentale ne l'est pas nécessairement dans une société orientale) pour obtenir une image réelle des représentations sociales des variantes observées dans toute étude.

### 3. Le sexe des locuteurs

*Trudgill (1974)*<sup>8</sup> propose une étude de la variation de l'anglais dans la ville de Norwich<sup>8</sup>. Il observe notamment la prononciation du suffixe *-ing* que l'on retrouve par exemple dans *I'm walking to the movies* (je vais au cinéma en marchant). Notons, d'abord, les deux variantes orales de ce suffixe. Il peut se prononcer en fonction du contexte stylistique de deux manières : *walking* ou encore *walkin'* (ces deux variantes ne sont pas exclusives à la Grande-Bretagne et se retrouvent à peu près partout dans l'anglophonie). La première variante est dite standard et se confond avec la prononciation *RP*<sup>p.62</sup> dont nous avons parlé un peu plus tôt. La seconde forme du suffixe *-ing* est davantage familière. Si le facteur classes sociales tend naturellement à produire une prononciation *RP*<sup>p.62</sup> chez les membres des classes supérieures de l'échelle sociale, le sexe des répondants donne également de précieux indices. Le tableau, ci-dessous, nous donne un exemple des résultats obtenus.

Sexe/Classes sociales	MMC	LMC	UWC	MWC	LWC
Hommes	4	27	81	91	100
Femmes	0	3	68	81	97

Tableau 1 : Pourcentages de production de la variante non standard *-in'* de *-ing* à Norwich (tiré de *Trudgill, 1995, p. 70*)

Ce tableau indique cinq classes sociales identifiées comme *MMC*<sup>p.62</sup> (classe moyenne moyenne), *LMC*<sup>p.62</sup> (classe moyenne inférieure), *UWC*<sup>p.62</sup> (classe ouvrière supérieure), *MWC*<sup>p.62</sup> (classe ouvrière moyenne) et *LWC*<sup>p.62</sup> (classe ouvrière inférieure). Il distingue la production de la forme familière (*casual*) de *-ing* en fonction du sexe des répondants hommes/femmes. La totalité des hommes (toutes classes confondues) produit 303 % de la forme familière de *-ing* (somme de tous les pourcentages des différentes classes) contre 249 % pour les femmes. Que l'on prenne la totalité des résultats ou que l'on considère les classes individuellement, le phénomène reste identique. Nous lisons, par exemple, que 4 % des hommes disent *walkin'* contre un score nul chez les femmes, dans la catégorie *MMC*<sup>p.62</sup>. À l'extrémité de l'échelle, 100% des hommes produisent une variante familière contre 97 % pour les femmes. Ce que nous retenons de ces données est surtout le fait que peu importe la classe sociale, les femmes tendent à utiliser la forme standard de façon plus importante que les hommes. Comment explique-t-on la variation observée dans le cas présent?

Pour expliquer les motivations qui poussent les hommes et les femmes à utiliser les variantes normatives dans des proportions différentes, *Labov (1976)*<sup>p.64</sup> et *Trudgill (1995)*<sup>p.66</sup> proposent une corrélation directe entre ce phénomène et la position socioéconomique inégalitaire de ces deux groupes. Les hommes semblent avoir moins d'efforts à faire afin de signaler leur statut et leur position sociale. Ces derniers transparaissent directement à travers leur profession et leurs revenus. Les

<sup>8</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Norwich>

femmes, ayant moins de pouvoir économique, signalent leur position sociale et leur statut au travers de marques symboliques de pouvoir, en autres, les pratiques linguistiques des classes dominantes.

*Trudgill (1974)*<sup>Trudgill (1974) p.66</sup> oppose également le prestige implicite (*covert prestige*) et le prestige explicite (*overt prestige*). On attribuerait aux variantes non standard utilisées par les hommes, des connotations de masculinité, de force, une forme de prestige implicite, c'est-à-dire socialement non déclarée. Les femmes utiliseraient alors pour se distinguer des locuteurs masculins, des variantes plus féminines, plus sophistiquées, dont le prestige serait ici explicite, car socialement bien vues. Cette explication pose toutefois le problème de la variation au sein même des classes sociales. En effet, comment peut-on alors expliquer que les femmes des couches populaires utilisent parfois plus de variantes non standard que les femmes des classes supérieures ? Il semble difficile de fournir une réponse convenable. *Pillon (1997)*<sup>Pillon (1997) p.66</sup> renonce à un lien causal direct entre la variation linguistique et la différenciation sexuelle. Elle propose de s'interroger sur « *le rôle de la différenciation des orientations professionnelles dans la variation linguistique liée au sexe* », mais aussi sur « *la distribution différenciée des rôles socio-économiques* » *Pillon (1997, p. 263)*<sup>Pillon (1997) p.66</sup>.

Selon *Labov (2001, p. 266)*<sup>Labov (2001) p.64</sup>, la variation linguistique entre les hommes et les femmes s'explique selon des principes fondamentaux. Un premier principe touche directement le conformisme linguistique des femmes : « *for stable sociolinguistic variables, women show a lower rate of stigmatized variants and a higher rate of prestige variants than men* » [pour ce qui est des variables sociolinguistiques stables, les femmes font montre d'un taux peu important de variantes stigmatisées et emploient un taux de variantes prestigieuses supérieur à celui des hommes].

Par ailleurs, les femmes jouent également un rôle très important dans le changement linguistique. *Labov (2001, p. 274)*<sup>Labov (2001) p.64</sup> énonce, dans son principe trois, que : « *in linguistic change from above, women adopt prestige forms at higher rate than men.* » [dans un changement d'en dessus, les femmes adoptent davantage les formes prestigieuses que les hommes]. Parallèlement, les femmes restent les principales innovatrices lorsqu'il s'agit du changement linguistique d'en dessous. *Labov (2001, p. 293)*<sup>Labov (2001) p.64</sup> formule dans son quatrième principe que : « *in linguistic change from below, women use higher frequencies of innovative forms than men do.* » [dans un changement d'en dessous, les femmes emploient davantage les nouvelles formes que les hommes]. Finalement, *Labov (2001, p. 293)*<sup>Labov (2001) p.64</sup> conclut que : « *Juxtaposing Principles 2, 3, and 4, we can recognize a Gender Paradox : Women conform more closely than men to sociolinguistic norms that are overtly prescribed, but conform less than men when they are not.* » [lorsque l'on juxtapose les principes 2, 3 et 4, on note l'existence d'un paradoxe de genre : les femmes se conforment aux normes sociolinguistiques ouvertement prescrites davantage que les hommes, mais elles s'y conforment moins que ces derniers lorsque les normes ne sont pas ouvertement prescrites.]

Les quelques éléments théoriques, résumés ici de manière très brève, nous démontrent tout de même une évidence. Le code linguistique des femmes diffère dans une certaine mesure de celui des hommes. Le sexe des locuteurs est donc un facteur clé en linguistique variationniste. Nous verrons qu'il joue justement un rôle très important dans les analyses que nous aborderons dans le module 3.

## 4. Les réseaux sociaux

« *Malgré la régularité des patrons de variation observés entre différents groupes, les usages des locuteurs à l'intérieur de ces groupes ne sont pas tous homogènes. Deux locuteurs, de même âge, de même genre et de même milieu social, dans une situation d'interaction identique, peuvent produire des variantes différentes. C'est à partir de cette constatation qu'a été mise en place une approche plus microsociologique des phénomènes de variation s'appuyant sur le concept de réseau social.* » (Nardy et coll., 2021, p. 1<sup>Nardy (2021) p.65</sup>).

Au-delà de leurs propres caractéristiques sociales, les individus d'une communauté développent, entre eux, différents types de liens qui varient selon leur degré d'interaction (Combien de membres se connaissent et à quel degré se connaissent-ils?). Ces liens sont appelés réseaux ou essaims et peuvent se définir comme « *des configurations relationnelles qui permettent d'analyser des structures sociales à divers niveaux : famille, groupe d'amis, relations de travail, bande, voisinage, associations, organisations...* » Gadet (2003, p. 66)<sup>Gadet (2003) p.64</sup>. Ces patterns construisent différents types de structures de réseaux qui peuvent révéler le degré d'intégration d'une personne dans le réseau.

L'intégration des réseaux sociaux dans la sociolinguistique est reconnue comme étant l'œuvre de Lesley Milroy. Dans son étude sur l'anglais de Belfast, *Milroy (1980)*<sup>Milroy (1980) p.65</sup> prend non seulement comme point de départ les individus et leur communauté linguistique, mais également les rapports d'intégration ou non qu'ils entretiennent à l'intérieur même de celle-ci. Le concept des réseaux sociaux part d'une réflexion sur le locuteur dans son contexte de vie sociale au sens de vie de tous les jours. Les interactions entre individus étant fortement présentes dans la majorité des sociétés (occidentales comme orientales), *Milroy (1980, p. 173)*<sup>Milroy (1980) p.65</sup> considère que : « *Not to have information about everyday life language is undesirable for practical as well as theoretical reasons and is a considerable waste of human potential.* » [Ne pas avoir d'informations sur le parler de tous les jours est inconcevable pour des raisons tant pratiques que théoriques et constitue un véritable gaspillage du potentiel humain.]

On distingue différentes structures de réseaux selon divers critères (sa densité, sa cohésion, son ampleur, son évolution ou encore son ancienneté). La nature de ces derniers se définit à partir de la fréquence des interactions entre les acteurs sociaux, l'intensité des liens, le degré de réciprocité et le contenu des relations (amicale, professionnel, etc.) *Gadet (2003, p. 66)*<sup>Gadet (2003) p.64</sup>. Habituellement, la structure des réseaux se détermine d'après quatre principaux critères. Juillard développe ce concept ainsi :

« *La taille du réseau d'une personne tient compte de ses contacts directs et indirects; la densité du réseau d'une personne renvoie au degré de relations qu'entretiennent entre elles les connaissances de cette personne; la centralité ou la marginalité des personnes au sein d'un réseau est indicative d'une source de pouvoir ou de son absence; le degré de regroupement de personnes plus proches les unes des autres au sein d'un réseau social est indicatif du degré de pressions conformistes qui peuvent être exercées sur les membres de ces groupes.* » Juillard (1997, p. 252)<sup>Juillard (1997) p.64</sup>

On parle de réseaux lâches quand le degré de relation entre les personnes est faible (un grand cours universitaire avec plus de 100 étudiants serait une communauté plus lâche, car les étudiants ne peuvent interagir qu'avec l'instructeur et peut-être un à deux autres

étudiants), et de réseaux denses ou étroits quand le rapport de proximité entre les sujets est élevé (un bureau ou une usine peut être considéré comme une communauté étroite parce que tous les membres interagissent les uns avec les autres). Plus un individu est intégré dans un réseau social dense, plus il va adhérer linguistiquement aux normes et valeurs de ce réseau.

Les réseaux peuvent être de natures différentes. On oppose les réseaux dits uniplexes lorsque deux personnes sont liées par un seul type de relation (par exemple, une relation professionnelle), aux réseaux dits multiplexes lorsque les individus partagent plusieurs formes de liens. Par exemple, si dans un même quartier un homme travaille avec son cousin dans une même usine et fait partie du même club de tennis, leurs liens de réseau seraient triplexes (lien de famille, d'occupation et de pratique sportive).

Le contenu des transactions (échanges de biens et de services multiples ou limités, etc.), leur réciprocité ou leur asymétrie (les individus font partie ou non d'une même classe sociale, etc.) ainsi que leur durée (temps limité ou non) et leur fréquence (quotidienne, occasionnelle, très rare, etc.) viennent ajouter de nouvelles dimensions à la nature de chaque interaction sociale.

*Juillard (1997, p. 253)* <sup>Juillard (1997) p.64</sup> note également que : « *l'âge est un facteur qui régule et influence la taille et la densité des réseaux personnels.* ». À l'adolescence, le phénomène de groupe est particulièrement développé et la solidarité existante au sein de ces derniers crée souvent des réseaux denses et multiplexes. Par exemple, des jeunes peuvent étudier dans une même école, être voisins, être amis intimes et pratiquer les mêmes activités de loisirs. La profession, le niveau d'étude, la mobilité sociale et géographique agissent également fortement sur la structure et la nature des réseaux sociaux et donc sur les formes linguistiques qui sont adoptées par ces jeunes (voir notamment les nombreux travaux de la linguiste Penelope Eckert de l'Université Stanford, aux États-Unis).

Selon *Nardy et coll. (2021, p. 2)* <sup>Nardy (2021) p.65</sup> : « *Une approche de la variation sociolinguistique à partir de l'étude du réseau social présente plusieurs avantages. Elle permet à la fois d'étudier des petits groupes de locuteurs qui ne sont pas opposables sur des critères macrosociologiques et d'appréhender la variation interindividuelle plutôt que la variation entre des groupes de locuteurs établis sur la base de catégories sociales prédéterminées (Milroy, 2002)* <sup>Milroy (2002) p.65</sup>, *tout en cernant la dynamique sous-jacente aux comportements langagiers variables des locuteurs. Par exemple, elle permet de rendre compte des patrons de variation observés chez les hommes et les femmes par des réseaux de socialisation différenciés. Les hommes, dont les usages sont plus vernaculaires, contractent généralement des liens plus denses et plus multiplexes dans le réseau local que les femmes, qui manifestent des usages plus standards (Milroy, 1987)* <sup>Milroy (1987) p.65</sup> ; *Labov, 2001* <sup>Labov (2001) p.64</sup> ; *Chambers, 2009* <sup>Chambers (2009) p.63</sup>. »

Aussi, comme l'a souligné *Labov (2001)* <sup>Labov (2001) p.64</sup>, l'étude des usages langagiers des locuteurs au sein de leur réseau social permet de recueillir leurs productions dans leurs manifestations quotidiennes (conversations avec la famille, les amis, les collègues de travail, etc.). Cette approche microsociologique est tout à fait compatible avec une approche plus macrosociologique qui oppose différentes catégories de locuteurs. Il s'agit donc de deux niveaux d'analyse complètement différents mais complémentaires. Selon *Milroy et Gordon (2003)* <sup>Milroy et Gordon (2003) p.65</sup>, l'examen des usages dans leurs conditions sociales locales de production permet de comprendre les corrélations entre langage et catégories sociales plus globales.

Le degré de densité d'un réseau social peut affecter les modèles de discours adoptés par un locuteur. Par exemple, dans leur étude de locuteurs de français cadjin de la Louisiane, *Dubois et Horvath (1998)*<sup>Dubois et Horvath (1998) p.63</sup> ont trouvé que les locuteurs étaient plus susceptibles de prononcer le th anglais ([θ]) comme [t] et ([ð] comme [d]) s'ils participaient à un groupe social relativement dense, et moins susceptibles si leurs réseaux étaient plus lâches. Par contre, la densité des réseaux sociaux interagit avec d'autres facteurs. Ainsi, dans l'étude de *Dubois et Horvath (1998)*<sup>Dubois et Horvath (1998) p.63</sup>, il s'avère que les hommes utilisaient majoritairement les variantes occlusives [t] et [d] quel que soit le degré d'intensité de leurs réseaux sociaux alors que pour les femmes, un réseau social dense favorisait nettement l'emploi des variantes occlusives et celles ayant des réseaux ouverts utilisaient beaucoup plus fréquemment les variantes interdentes (la norme), quel que soit la tranche d'âge.

Plusieurs recherches ont démontré que les réseaux lâches favorisent la diffusion d'innovations linguistiques alors que les réseaux denses et multiplexes tendent à maintenir les normes locales et résistent l'adoption de normes venant de l'extérieur (*Milroy et Milroy, 1985*<sup>Milroy et Milroy (1985) p.65</sup>). Dans un réseau dense et multiplexe l'absence de motivation de la part d'un individu à transmettre une innovation vient de la peur de perdre son statut. Adopter de nouvelles idées est socialement risqué. Par contre, les conditions caractérisées par des réseaux faibles et uniplexes sont des canaux importants pour diffuser des influences externes car dans de telles situations, les locuteurs tendent à s'accommoder linguistiquement les uns aux autres (*Laitinen et coll., 2020*<sup>Laitinen et coll. (2020) p.65</sup>).

La théorie des réseaux sociaux n'est pas sans faiblesses. La très grande majorité des recherches, dans ce cadre théorique, se sont limitées à des groupes relativement restreints (tout au plus une cinquantaine de participants). Cependant, certaines recherches en anthropologie sociale ont démontré que la taille moyenne des réseaux qu'entretiennent les personnes peut facilement dépasser la centaine de contacts *Dunbar (1992, p. 469)*<sup>Dunbar (1992) p.63</sup>. *Laitinen et ses collaborateurs (Laitinen et coll., 2020)*<sup>Laitinen et coll. (2020) p.65</sup> ont démontré que la taille des réseaux joue un rôle essentiel et que la distinction entre liens serrés et lâches disparaît lorsque la taille du réseau dépasse plus ou moins 120 contacts, surtout en ce qui a trait à la diffusion d'innovations.

*Türker (1995)*<sup>Türker (1995) p.67</sup>, dans son étude portant sur un groupe de jeunes Turcs immigrants en Norvège, décrit les réseaux sociaux et le background sociologique tout à fait semblables de deux cousines et qui pourtant ne parlaient pas de la même façon. Les deux jeunes femmes sont arrivées en Norvège à très bas âge, ont été scolarisées dans des écoles norvégiennes, parlent parfaitement le norvégien, sont du même âge, sont de grandes amies et leurs parents viennent de la même région en Turquie. On devrait donc s'attendre à ce qu'elles parlent de la même façon, ce qui ne s'avère pas. *Türker (1995)*<sup>Türker (1995) p.67</sup> considère que ce sont surtout des différences d'ordre cognitif qui expliquent la différence. Il semblerait que ses deux informatrices diffèrent grandement par rapport à leurs intérêts vis-à-vis de la langue et des langues, en général. L'une d'elle désire ardemment apprendre d'autres langues et obtient de très bonnes notes dans ses cours de langue étrangère à l'école, alors que l'autre ne s'intéresse pas du tout à l'apprentissage des langues et n'a pas de bonnes notes dans ses cours de langue. Pour

*Türker (1995)*<sup>Türker (1995) p.67</sup>, la variation individuelle, la personnalité, les processus cognitifs, etc., devraient donc être pris en considération lorsque l'analyse par réseaux sociaux n'arrive pas à expliquer de telles situations.

## 5. Le marché linguistique

Le concept de marché linguistique prend forme dans les écrits de Pierre Bourdieu. Ici, les rapports sociaux sont avant tout envisagés comme « *des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs* » *Bourdieu (1982, p. 14)*<sup>Bourdieu (1982) p.63</sup>. Son point de vue consiste en ce que les échanges linguistiques entre les locuteurs s'appréhendent en termes de « capital linguistique », de « marché linguistique », ainsi qu'en terme de « prix ». On parle évidemment des règles « d'acceptabilité », qui suppose la conformité des mots non seulement aux règles immanentes de la langue, mais aussi aux règles, maîtrisées intuitivement, et qui sont immanentes à une situation. C'est ce qu'on appelle le marché linguistique, c'est-à-dire c'est quand on produit un discours à l'intention d'un récepteur capable de l'évaluer, et plus encore de lui donner un prix.

Le marché linguistique est à la fois concret et abstrait. Concrètement, c'est une situation sociale plus ou moins officielle; abstraitement, il est un ensemble de lois (variables) déterminant les prix des produits linguistiques. Ainsi, la compétence linguistique de Chomsky se trouve transformée en capital linguistique, c'est-à-dire le pouvoir de dominer les lois de formation des prix linguistiques et les manipuler à son profit.

*« Les discours ne reçoivent leur valeur (et leur sens) que dans la relation à un marché, caractérisé par une loi de formation des prix particulière : la valeur du discours dépend du rapport de force qui s'établit concrètement entre les compétences linguistiques des locuteurs entendues à la fois comme capacité de production et capacité d'appropriation et d'appréciation ou, en d'autres termes, de la capacité qu'ont les différents agents engagés dans l'échange d'imposer les critères d'appréciation le plus favorables à leurs produits. »* *Bourdieu (1982, p. 60)*<sup>Bourdieu (1982) p.63</sup>

Dans cet ordre d'idée, pour que les effets de capital et de domination linguistique s'exercent, il faut que le marché linguistique soit relativement unifié; c'est-à-dire que l'ensemble des locuteurs, dominants et dominés, soient soumis à la même loi de formation des prix des productions linguistiques.

La notion de « marché linguistique » s'applique donc à une perspective économique des échanges linguistiques. Tel que le souligne *Bauvois (1997, p. 204)*<sup>Bauvois (1997) p.62</sup> : « *dans cette économie s'inscrivent différents types de marchés, définis comme l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échange des producteurs-consommateurs.* »

*Bourdieu (1982, p. 6)*<sup>Bourdieu (1982) p.63</sup> précise également que : « *Ce qui circule sur le marché linguistique, ce n'est pas « la langue », mais des discours stylistiquement caractérisés, à la fois du côté de la production, dans la mesure où chaque locuteur se fait un idiolecte avec la langue commune, et du côté de la réception, dans la mesure où chaque récepteur contribue à produire le message qu'il perçoit et apprécie en y important tout ce qui fait son expérience singulière et collective.* »

Autrement dit, chaque information transmise entre locuteurs devient source d'indicateurs sociaux. La position hiérarchique de l'emploi des sujets n'est donc plus le seul facteur social justifiant les diverses variations linguistiques partant du dialecte

régional à la forme la plus standard et élaborée, la norme. Chaque forme linguistique acquiert une valeur symbolique selon les interactions entre locuteurs : « *Les marchés sont classés sur un continuum selon qu'ils sont plus ou moins proches de celui où prévaut la norme officielle [...] ou complètement affranchis [...] de cette norme. Ces marchés ne se relativisent donc pas mutuellement, mais se hiérarchisent en fonction de leur écart par rapport à la norme reconnue comme légitime [...] Les rapports de forces existants entre les langues sont, de là, marqués par le fait que les individus dominés ont un accès très limité à la langue légitime (la norme) et que le marché officiel (celui de cette norme reconnue) appartient aux sujets dominants.* » Bauvois (1997, p. 204)<sup>Bauvois (1997) p.62</sup>.

Selon Sankoff et Laberge (1978)<sup>Sankoff et Laberge (1978) p.66</sup> la variation linguistique dans la société dépend du degré auquel l'activité économique d'un individu (son occupation) exige la connaissance de la variété standard de la langue. Ceci expliquerait la variation linguistique entre locuteurs de statut socio-économique similaire. Par exemple, vu la nécessité de communiquer avec divers clients, une réceptionniste d'hôtel de statut social inférieur utiliserait la variété standard à un degré normalement considéré comme étant atypique des locuteurs de son statut. Chambers (2008)<sup>Chambers (2008) p.63</sup> souligne également que parmi le groupe occupationnel étiqueté 'professionnel', on peut trouver des personnes pour qui l'adhérence aux normes linguistiques standard est moins importante (des chimistes, des ingénieurs, etc.), alors que pour d'autres (enseignants, avocats, etc.) cette adhérence est extrêmement importante.

Sur le marché linguistique standard, les langues standard bénéficient généralement de plus de valeur en raison du prestige manifeste élevé qui leur est associé, tandis que sur les marchés linguistiques qui valorisent les variétés non standard, les langues vernaculaires peuvent également bénéficier d'une valeur plus élevée. C'est donc dire qu'au sein de la société, il existe plusieurs micro-marchés et la valeur sur certains micro-marchés peut varier considérablement de la valeur sur le macro-marché pour une variété particulière. Ainsi, de nombreux jeunes peuvent utiliser l'argot ou une variété de langue propre au groupe de pairs et dans ce micro-marché, cette variété a une valeur marchande élevée alors que dans le macro-marché de la société, sa valeur linguistique est beaucoup plus faible.

Sankoff et Laberge (1978)<sup>Sankoff et Laberge (1978) p.66</sup> ont développé un indice pour mesurer spécifiquement comment l'activité ou l'occupation des locuteurs au sein du marché linguistique est liée à la connaissance de la langue standard de la part des locuteurs ou à l'application du discours légitime pour le marché. Ce type de recherche nous permet de mieux comprendre les différentes pressions à utiliser la langue standard qui existent dans divers groupes de statut social différent ainsi que de se rendre compte que ces pressions peuvent augmenter ou diminuer dans le temps. Labov (2001)<sup>Labov (2001) p.64</sup> a d'ailleurs démontré que l'emploi de la variante vernaculaire -in (de -ing, suffixe du participe en anglais) varie selon l'âge des locuteurs, l'emploi le plus fréquent étant à l'âge de l'adolescence. Selon Wagner (2012)<sup>Wagner (2012) p.67</sup>, on caractérise les adolescents comme étant relativement libres de responsabilités et des pressions normatives du marché linguistique, et ceci se reflète dans le taux plus élevé de leur emploi de formes non standard.

Dans l'étude sur le français parlé de Montréal, Sankoff et Thibault (1980)<sup>Sankoff et Thibault (1980) p.66</sup> appliquent la méthodologie d'attribution d'indice de participation au marché linguistique développée par Sankoff et Laberge (1978)<sup>Sankoff et Laberge (1978) p.66</sup>

à chacun de 120 sujets observés. Ils feront appel à huit professionnels et étudiants diplômés en sociolinguistique qui agiront comme juges. Chaque individu étudié possède un profil spécifique selon l'emploi (emploi dont les responsabilités et les fonctions étaient soigneusement répertoriées) et est classé dans une catégorie précise selon l'importance relative de la langue légitime dans la vie socioéconomique du locuteur. Les sujets seront catégorisés en douze groupes repartis sur une échelle de 0 à 1 à intervalles réguliers. Les groupes supposés avoir une participation accrue au marché linguistique obtenaient les indices les plus élevés. Inversement, les groupes dont l'intégration au marché était plus faible se faisaient attribuer des indices qui s'approchaient de l'indice de participation 0. Ces indices pouvaient ensuite être comparés aux variables linguistiques étudiées (Bigot, 2005, p. 36<sup>Bigot (2005) p.62</sup>). Sankoff et Thibault (1980)<sup>Sankoff et Thibault (1980) p.66</sup> analysent l'emploi de l'auxiliaire avoir au Passé composé dans les verbes de mouvement (j'ai parti au lieu de je suis parti) en fonction des indices de participation au marché linguistique de chaque locuteur. Quatre catégories sont clairement identifiables: de 0 à 0.25, de 0.26 à 0.50, de 0.51 à 0.75 puis de 0.76 à 1. Trois degrés de fréquence d'apparition de l'auxiliaire avoir sont présentés : fréquent, modéré et peu fréquent. Les résultats sont nettement perceptibles : pour un indice entre 0 et 0.25 la fréquence est de 51 % par rapport à 6 % pour les indices les plus élevés (entre 0.76 et 1). En résumé, plus l'indice de participation au marché linguistique augmente, plus l'emploi de l'auxiliaire avoir se fait rare. Il semble donc probable que les pressions exercées par le marché linguistique puissent influencer le langage de chaque individu (Bigot, 2005, p. 37<sup>Bigot (2005) p.62</sup>).

L'indice de participation au marché linguistique implique non seulement une forme de stratification sociale du langage, mais également de sa valeur symbolique au sein de la communauté linguistique. Bourdieu part du principe que : « [...] *s'il est légitime de traiter les rapports sociaux – et les rapports de domination eux-mêmes – comme des interactions symboliques, c'est-à-dire comme des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance, on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de forces entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs.* » (Bourdieu, 1982, p. 13-14<sup>Bourdieu (1982) p.63</sup>).

L'appartenance à un groupe se caractérise par des signes distinctifs que l'acteur social va s'approprier. Bourdieu (1979)<sup>Bourdieu (1979) p.63</sup> oppose ainsi la notion de distinction, définie comme une attitude qui consiste à se tenir à distance du commun par la recherche et l'utilisation des formes prestigieuses du langage, au concept de solidarité, reflété dans l'utilisation des usages ordinaires de la langue. Ce même individu est donc au centre de la théorie de Bourdieu. Il élabore alors des stratégies sociales et stylistiques, faisant ainsi varier son « habitus linguistique » selon le marché qu'il intègre (Bourdieu, 1982, p. 67<sup>Bourdieu (1982) p.63</sup>).

## 6. La restriction linguistique

La notion de restriction linguistique a été élaborée par le sociolinguiste Raymond Mougeon, du collège Glendon de l'Université York, au Canada, et son collaborateur, Édouard Beniak. Spécialistes du français parlé dans la province canadienne de l'Ontario et plus largement des minorités francophones du Canada, Mougeon et Beniak (1991)<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> ont mis en place un indice permettant de mesurer le

degré d'emploi de la langue minoritaire (ici, le français) par les locuteurs, dans les diverses situations de communication de la vie courante. On l'appelle l'indice de restriction linguistique.

Cet indice est basé sur le fait que les locuteurs francophones ontariens (minoritaires au sein de la province puisqu'ils ne représentent que 4,1 % de celle-ci selon Statistique Canada, 2016) n'utilisent pas nécessairement le français dans des conditions identiques. En effet, dans certaines régions de la province (notamment dans l'Est et le Centre), on trouve des communautés francophones majoritaires (par exemple, Casselman, dont la population est francophone à près de 80 %), où le français est la langue commune de communication générale, mais aussi des communautés francophones beaucoup plus réduites (Welland, par exemple, compte une population de francophones estimée à 9,4 %), où la pratique du français se limite à l'école pour les plus jeunes. Les locuteurs francophones de ces municipalités ne partageront donc pas les mêmes conditions d'utilisation du français, car plus la communauté sera à majorité francophone, plus la langue d'usage sera le français et inversement.

*Mougeon et Beniak (1991)*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> distinguent trois types de locuteurs : les locuteurs non-restreints (qui emploient majoritairement le français dans leur vie quotidienne), les locuteurs semi-restreints (qui utilisent le français et l'anglais dans des proportions relativement égales), et les locuteurs restreints (dont la majorité des interactions s'effectuent dans la langue dominante, en Ontario, l'anglais et où le français ne s'emploie que dans un très petit nombre de domaines).

*Mougeon et Beniak (1991)*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> ont développé une méthodologie qui permet de quantifier la restriction linguistique des locuteurs et qui a « servi de point de départ à de nombreuses études qui ont considéré le rôle de la restriction dans l'emploi du français dans la variation linguistique » (*Nadasdi, 2005, p. 103*<sup>Nadasdi (2005) p.65</sup>). Pour établir l'indice de restriction linguistique, *Mougeon et Beniak (1991)*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> ont interviewé une centaine d'adolescents francophones inscrits dans des écoles secondaires de langue française de l'Ontario en leur posant des questions relatives à la fréquence d'utilisation du français dans différentes situations de communication et en leur attribuant un indice de restriction linguistique de 0 à 1, par exemple « Quand vous parlez avec vos amis à l'école ? ; Est-ce que vous utilisez le français a) toujours; b) souvent; c) parfois; d) jamais ? ». Les réponses à ces questions permettent de classer les adolescents en trois catégories de restriction linguistique : les locuteurs obtenant un score entre 0,05 et 0,44 sont considérés comme étant des locuteurs restreints, ceux ayant un score entre 0,45 et 0,79 sont jugés être des locuteurs semi-restreints et ceux obtenant un score de 0,80 à 1 sont considérés comme étant des locuteurs non-restreints. On pourra consulter *Mougeon et Beniak (1991)*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> pour plus de détails concernant l'attribution de l'indice de restriction linguistique.

Il faut signaler que l'indice de restriction linguistique est également une mesure du niveau de contact avec l'anglais : très intense dans le cas des locuteurs restreints, moyen dans le cas des locuteurs semi-restreints, et modéré ou faible dans le cas des locuteurs non restreints. Lorsqu'on a demandé aux adolescents d'autoévaluer leur compétence en français et en anglais, on a trouvé que les locuteurs non restreints incluaient en majorité des bilingues franco-dominants, les locuteurs semi-restreints des bilingues équilibrés et les locuteurs restreints des bilingues anglo-dominants (*Mougeon et Beniak, 1991, p. 262-263*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup>).

La fréquence d'usage du français est importante, car elle permet de mesurer l'emploi de la langue non pas dans le temps, mais en fonction des différentes situations de communication dans lesquelles les locuteurs se trouvent. Comme nous l'avons vu précédemment à travers la notion de variation diaphasique ou stylistique, notre façon de parler dépend des situations de communication. Plus la situation est informelle, plus l'emploi des variantes vernaculaires est important et donc, plus notre façon de parler s'éloigne de la norme telle que décrite dans des ouvrages de référence (grammaire, dictionnaire, etc.).

Mougeon et ses collaborateurs ont notamment mis en lumière le principe de la dévernacularisation du français chez les adolescents franco-ontariens catégorisés comme linguistiquement restreints. Le principe peut se résumer de la façon suivante : moins les interactions de ces adolescents se font en français et plus elles sont limitées à des cadres de communication précis et formels (comme à l'école), moins ces adolescents tendront à employer des variantes vernaculaires, comme le mot *char* par opposition aux formes standard telles que *voiture* et *automobile* ou encore l'emploi de *sontaient* au lieu de *étaient* (la forme de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel du verbe *être* à l'Imparfait). Inversement, plus les adolescents seront non-restreints, plus leur usage du français sera diversifié sur plan stylistique et plus ils adopteront les formes vernaculaires, en contexte informel de communication.

*Nadasdi (2005, p. 104-110)*<sup>Nadasdi (2005) p.65</sup> passe en revue les nombreuses recherches qui ont porté sur les trois catégories de restriction linguistique chez les adolescents francophones de l'Ontario. Les résultats de ces recherches démontrent que le français des locuteurs restreints se caractérise par au moins deux traits : a) l'absence ou du moins l'emploi diminué de certaines variantes vernaculaires, par exemple l'emploi du « à possessif » (la sœur à ma mère) ou l'emploi du verbe « rester » dans le sens de « habiter » (je reste chez mes parents); et b) la tendance à régulariser certains emplois de structures grammaticales « irrégulières » du français, par exemple je vais là au lieu de j'y vais, elle dit à nous-autres au lieu de elle nous dit ou encore ils dit au lieu de ils disent. Les locuteurs semi-restreints démontrent certaines tendances relevées chez les locuteurs restreints mais à des degrés moins prononcés : ils utilisent également moins de variantes vernaculaires et informelles que les locuteurs non restreints. On peut donc dire, en général, que les locuteurs semi-restreints se placent à mi-chemin entre les deux autres catégories de restriction dans l'emploi du français. Par contre, les recherches démontrent que les locuteurs semi-restreints font emploi plus fréquent de certaines variantes que les deux autres groupes. Par exemple, si les locuteurs restreints utilisent la conjonction de conséquence anglaise *so* à 19% et les locuteurs non restreints à 8%, les locuteurs semi-restreints l'utilisent à 52%. Aussi, les locuteurs semi-restreints utilisent plus souvent la forme *sontaient* deux fois plus souvent que les locuteurs non restreints, alors que les locuteurs restreints ne l'emploient jamais. Finalement, le français parlé des jeunes Franco-Ontariens qui ne connaissent pas de restriction dans l'emploi du français et dont l'emploi de l'anglais est limité se distinguent difficilement du français québécois. Les études sur le français québécois et celles portant sur le français des locuteurs non restreints de l'Ontario suggèrent que le français parlé de ces deux groupes est très similaire du point de vue quantitatif. Bien entendu, comme le souligne *Nadasdi (2005, p. 109)*<sup>Nadasdi (2005) p.65</sup>, cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucune différence entre le français de l'Ontario et celui du Québec, surtout au niveau lexical, mais de telles études différentielles restent à faire. Le français des locuteurs non restreints ne recèle pas de particularités reliées à la simplification grammaticale et l'emploi de variantes

vernaculaires ou informelles telles que l'emploi de *on* au lieu de *nous*, de l'effacement du /l/ dans *ils* ou de *ne* est tout à fait semblable à l'emploi de la grande majorité des Québécois.

Comme nous l'avons suggéré, les locuteurs dont l'usage du français est restreint ont un contact avec l'anglais très intense puisque c'est la langue qu'ils utilisent le plus souvent. Une étude décrite dans *Mougeon et Beniak (1991)*<sup>Mougeon et Beniak (1991) p.65</sup> démontre l'influence indirecte potentielle de l'anglais chez les locuteurs adolescents dont l'usage du français est restreint. Dans cette étude, ils analysent l'emploi de trois locutions prépositionnelles synonymes pour exprimer un mouvement vers ou la location de sa demeure : la variante standard *chez*, la variante vernaculaire *su'* (de sur), et *à la maison*, variante qui n'est ni stigmatisée ni promue dans les ouvrages de référence, mais qui ressemble à l'expression équivalente en anglais *at home, to/at one's home*. Les résultats démontrent que *su'* est utilisé le plus souvent par les locuteurs de classe ouvrière, mais qu'il est totalement absent chez les adolescents utilisant rarement le français en situations d'interaction informelle. Selon les chercheurs, ce résultat est attribuable au fait que les jeunes dont l'emploi de français est restreint utilisent surtout le français à l'école (où le français est la langue d'enseignement et où le vernaculaire est relativement absent). Il s'avère également que la préposition *su'* est rarement utilisée dans les communautés où le français est minoritaire et où la proportion de locuteurs restreints est élevée. Quant à l'expression *à la maison*, elle n'est associée à aucun groupe social mais est corrélée au lieu de résidence. Les participants de communautés minoritaires utilisent *à la maison* beaucoup plus souvent que ceux des communautés francophones majoritaires, sans doute dû à la convergence vers l'anglais de la part des jeunes dont l'usage du français est restreint et qui sont parfaitement bilingues. Ils préfèrent donc à *à la maison*, la variante qui ressemble le plus à son équivalent anglais.

## 7. L'ethnicité

Bien que l'ethnicité ait constitué un facteur important dans le développement de la théorie sociolinguistique, la plupart des linguistes – à quelques exceptions notables près – ont passé peu de temps à tenter de définir le terme lui-même. On peut donc se poser les questions suivantes : Qu'est-ce donc l'« ethnicité » ? Qu'est-ce qu'un « groupe ethnique » ? Quels sont les liens entre « ethnies » et « race » ? Comment l'ethnicité et l'identité ethnique sont-elles reliées au langage ? Qu'est-ce qu'un « ethnolecte » ?

De nombreux spécialistes en anthropologie, en sociologie, en études ethniques, et même en linguistique, ont tenté de définir de différentes manières la notion précise du terme ethnicité (*Fought, 2006, p. 4*<sup>Fought (2006) p.64</sup>). De nos jours, la grande majorité de ceux-ci s'accordent pour spécifier que l'ethnicité est une catégorie socio-psychologique construite et qu'elle n'est basée sur aucun critère objectivement mesurable. Cette école de pensée s'inspire notamment des travaux de *Max Weber (1955)*<sup>Weber (2005) p.67</sup>, *Michel Foucault (1966)*<sup>Foucault (1966) p.64</sup> et *Pierre Bourdieu (1972)*<sup>Bourdieu (1972) p.63</sup> qui soutiennent que l'ethnicité est non seulement un phénomène construit mais qu'il tire ses origines de la vie quotidienne et qu'il peut évoluer et être modifié aux flux des ans (*Isajiw, 1993*<sup>Isajiw (1993) p.64</sup>). Selon *Isajiw (1993, p. 466)*<sup>Isajiw (1993) p.64</sup> « le sens du concept d'ethnicité dépend de celui de plusieurs autres concepts, notamment ceux de groupe ethnique et d'identité ethnique. Le concept de groupe ethnique est le plus fondamental et celui dont les autres sont dérivés. Il correspond à l'ethnicité en tant que phénomène collectif. L'ethnicité comme telle est une notion abstraite qui renvoie implicitement aux aspects tant collectifs qu'individuels du phénomène. » Toujours selon

*Isajiw (1993, p. 469)*<sup>Isajiw (1993) p.64</sup>, l'ethnicité est un processus socio-psychologique – parmi d'autres – qui donne à une personne un sens d'appartenance et d'identité. C'est « la façon dont des personnes en raison de leur origine ethnique, se situent elles-mêmes sur le plan psychologique par rapport à un ou plusieurs systèmes sociaux et la façon dont elles estiment que les autres les situent par rapport à ces systèmes. [...] Par origine ethnique, on entend qu'une personne a été socialisée dans un groupe ethnique ou que ses ancêtres ont fait partie du groupe. Les systèmes sociaux peuvent être la communauté ethnique ou la société en général, ou d'autres communautés ethniques ou encore une combinaison de tous ces éléments. » C'est l'idée d'une culture distincte (dans son sens anthropologique traditionnel, soit celui d'un mode de vie global) qui nous permet de comprendre la nature de l'ethnicité. Elle signifie surtout un vécu collectif et historique particulier et la culture est essentiellement un moyen de coder ce vécu. Il aboutit à un sentiment d'appartenance à un peuple unique (*Isajiw, 1993 p. 467*<sup>Isajiw (1993) p.64</sup>). Faut-il ajouter ici que l'étude et la compréhension de l'ethnicité ne sauraient se faire sans considérer d'autres variables sociales telles que le genre, la classe sociale, etc.

On peut distinguer les aspects externes et les aspects internes de l'identité ethnique. Les aspects externes, tant culturels que sociaux, sont ceux qui peuvent être directement observés, par exemple, 1) parler une certaine langue ou une variété particulière d'une langue; 2) respecter certaines traditions; 3) participer à des réseaux ethniques personnels, tels que des relations familiales ou d'amitié; 4) participer à des associations ethniques ou à des activités parrainées par de telles associations, etc.

Les aspects internes de l'identité ethnique correspondent à trois dimensions : 1) la dimension cognitive inclut les images de soi et du groupe auquel on appartient, la connaissance qu'a une personne du patrimoine, de l'histoire et de la culture de son groupe et la connaissance des valeurs du groupe auquel on appartient. La dimension morale inclut les sentiments d'obligation envers le groupe, c'est-à-dire l'importance qu'une personne attache à son groupe et l'influence du groupe sur le comportement de la personne; par exemple, l'importance d'apprendre la langue ancestrale à ses enfants, d'épouser un membre du groupe, etc. Les sentiments d'obligation constituent d'ailleurs la dimension centrale de l'identité subjective. Finalement, la dimension affective de l'identité ethnique correspond aux sentiments d'attachement au groupe; par exemple, les sentiments de sécurité en présence des membres de son groupe, ou des sentiments de sécurité et d'aise en présence de comportements culturels de son groupe (*Isajiw, 1993*<sup>Isajiw (1993) p.64</sup>).

L'identité ethnique n'est pas nécessairement préservée d'une génération à la suivante, car on aura tendance à préserver certaines composantes plus que d'autres et à en rejeter entièrement quelques-unes. Ainsi, il se peut qu'un membre de la troisième génération s'identifie subjectivement à son groupe ethnique sans pouvoir parler la langue ancestrale, sans pratiquer les traditions ethniques, etc.

Un nombre croissant de personnes tant en Europe qu'en Amérique du Nord acquièrent des identités ethniques multiples et le rapport entre ces identités peut être très varié. Une société multiethnique produit inévitablement des identités ethniques multiples. Celles-ci peuvent être de deux sortes : 1) l'identité composée typique est celle où la personne s'identifie tant avec la société en général qu'avec ses origines ethniques et 2) l'identité multiple est associée à plusieurs origines ethniques sans faire entrer en ligne de compte la société en général.

Le groupe ethnique est un groupe qui présente des caractéristiques d'une collectivité qui partagent la même culture ou qui sont des descendants de telles personnes qui ne partagent peut-être pas cette culture, mais qui s'identifient à ce groupe ancestral. Les caractéristiques objectives des groupes ethniques incluent 1) la présence de certaines institutions ou organisations communautaires, 2) le fait d'avoir des descendants qui assurent la transmission de la culture et de la formation de l'identité et 3) l'existence de règles de comportement culturel, qui se manifestent par des comportements explicites (Isajiw, 1993, p. 467<sup>Isajiw (1993) p.64</sup>). Évidemment, il existe également des dimensions subjectives ou socio-psychologiques qui servent à déterminer si l'on fait partie du groupe ou non. Certaines de ces « frontières » ethniques proviennent du groupe ethnique lui-même et d'autres sont à l'extérieur du groupe. D'ailleurs, la dynamique des rapports entre groupes ethniques dépend du rapport entre ces deux types de frontières (Barth, 1969<sup>Barth (1969) p.62</sup>).

La notion d'ethnicité est intimement liée à celle de race. Si l'ethnicité est une catégorie socio-psychologique construite, la notion de race l'est tout autant, puisqu'aucune recherche scientifique ait réussi à démontrer que des groupes d'êtres humains pouvaient être classifiés de manière biologique en catégories raciales : « *Le séquençage du génome humain a confirmé à la fois l'unité de l'espèce humaine (99,9% de nos gènes sont communs) et la diversité des individus et des populations qui la composent (le même gène peut avoir plusieurs variations) tout en montrant que les différences de génotypes, contrairement aux théories raciales du siècle dernier, ne recourent pas les différences de phénotype (celles qui tiennent à la couleur de la peau, des yeux ou des cheveux).* » (Mayer, 2019, s.p.<sup>Mayer (2019) p.65</sup>).

Ceci ne veut pas dire que ces concepts sont purement hypothétiques et qu'ils n'ont aucune base en réalité. Selon Smelser et coll. (2001, p. 3)<sup>Smelser et coll. (2001) p.66</sup> « *Les concepts de race et d'ethnicité sont profondément ancrés dans la conscience des individus et des groupes et parce qu'ils sont fixés de façon formelle dans la vie institutionnelle de notre société (traduction libre).* » Comme le souligne Bobo (2001, p. 267)<sup>Bobo (2001) p.62</sup>, l'usage commun a tendance à associer la « race » aux différences biologiques typiquement observables entre groupes humains, par exemple la couleur de la peau, la texture des cheveux, la forme des yeux et d'autres attributs physiques, alors que l'« ethnicité » a tendance à être associée à la culture, particulièrement à des facteurs tels que la langue, la religion, la nationalité, etc. Il faut également ajouter que la plupart des travaux sur l'ethnicité et la race reconnaissent le rôle important qu'ont l'auto-identification ainsi que les perceptions et les attitudes des Autres dans la construction de l'identité ethnique. Par exemple, Bailey (2000)<sup>Bailey (2000) p.62</sup> souligne que les Dominicains sont considérés comme « Noirs » lorsqu'ils émigrent aux États-Unis, mais en République dominicaine, ces personnes sont classifiées comme « Blancs », puisque seuls les individus de descendance haïtienne sont considérés comme « Noirs ». On peut donc changer de « race » en voyageant d'un pays à un autre.

Le terme ethnolecte est souvent utilisé par les linguistes lorsqu'ils font référence à la variété linguistique particulière utilisée par les membres d'un groupe ethnique (par exemple, Clyne (2000)<sup>Clyne (2000) p.63</sup>) ou, en sociolinguistique variationniste, un dialecte ou variété ethnique, etc. On considère que les locuteurs utilisent la variation linguistique, de manière consciente ou inconsciente, pour s'aligner avec certaines personnes et s'éloigner d'autres. Le sens social du langage n'est pas fixe, car il change selon le contexte, et peut être négocié.

Les ethnolectes se caractérisent par un répertoire de ressources langagières que les membres d'un groupe ethnique peuvent variablement utiliser afin d'indexer leur identité ethnique. Selon *Fought (2006, p. 211)*<sup>Fought (2006) p.64</sup>, ces ressources seraient : 1) la langue maternelle (ou patrimoniale). Au Canada, parler le français acadien vous fait membre de la communauté acadienne; 2) certains traits linguistiques spécifiques, (qu'ils soient des variables phonétiques, morphosyntaxiques ou lexicaux – appelés 'schibboleth' en linguistique) sont des éléments clés dans l'indexation de l'identité ethnique. Ainsi, l'assibilation des occlusives dentales /t/ et /d/ devant les voyelles hautes et antérieures /i/ et /y/ (ainsi que leurs glides associés /j/ et /ɥ/) est un signe particulier que le locuteur est d'origine québécoise; 3) les traits suprasegmentaux, soit en conjonction avec d'autres traits linguistiques ou indépendamment. Ainsi, *Green (2002)*<sup>Green (2002) p.64</sup> a trouvé que certains Afro-Américains, qui parlaient parfaitement l'anglais américain standard, utilisaient néanmoins des patterns intonatifs particuliers qui révélaient et indexaient leur ethnicité; 4) les traits discursifs peuvent également servir à indiquer son identité ethnique. Par exemple, l'étude des Apaches du Sud-ouest américain (*Basso, 1979*<sup>Basso (1979) p.62</sup>), démontre que dans leur culture il est préférable de ne pas poser des questions portant sur la santé de son interlocuteur, qu'il ne faut pas donner de directives multiples, qu'il ne faut pas répéter les questions, etc. Au Japon, un compliment doit normalement être rejeté ou du moins défléchi, et il est impoli d'interrompre le discours d'un autre; au Viêt Nam, le fait de féliciter ou de complimenter les enfants de la part des parents est mal vu, etc.; 5) l'alternance codique, c'est-à-dire le passage d'une langue à une autre dans le discours ou à l'intérieur d'une phrase est aussi une manière d'indexer son affiliation tant à la communauté locale qu'à sa communauté ethnique. Ainsi, puisque la très grande majorité des francophones du Canada à l'extérieur du Québec sont bilingues, en ayant recours à l'alternance codique dans leur discours, ils peuvent non seulement indiquer qu'ils font partie de la société majoritaire anglophone, mais qu'ils maintiennent également leur héritage ethnique, le français; 6) l'emprunt de procédés linguistiques utilisés par des individus d'autres ethnicités. Par exemple, lorsqu'ils parlent français, de nombreux Anglophones du Québec utilisent des sacres ou des jurons typiques du français québécois pour indiquer qu'ils sont, eux aussi, Québécois. Dans des communautés multi-ethniques, il peut exister plusieurs types de ressources linguistiques disponibles, afin d'indexer son identité ethnique. Ainsi, dans les communautés latinos des États-Unis, il peut y avoir jusqu'à dix codes différents auxquels les membres de la communauté peuvent avoir recours : l'anglais standard, l'espagnol standard, plusieurs variétés régionales d'espagnol, plusieurs variétés d'anglais vernaculaire, l'alternance de codes, etc.

## 8. L'identité

*Omoniyi et White (2006 : 1)*<sup>Omoniyi et White (2006) p.65</sup> considèrent que : « *Across the social and behavioral sciences in general there has been an increased interest in identity as a subject of inquiry [...]. In particular, as a dimension of linguistic inquiry, identity has moved to the fore as a priority subject of investigation* ». [Dans les sciences sociales et comportementales en général, il y a eu un intérêt accru pour l'identité en tant que sujet d'enquête [...]. En particulier, en tant que dimension de l'enquête linguistique, l'identité est passée au premier plan en tant que sujet d'investigation prioritaire.]. Selon *Zenker (2018)*<sup>Zenker (2018) p.67</sup>, la relation entre la langue et l'identité a émergé comme champ de recherche transdisciplinaire qui s'intéresse à la manière dont les langues sont façonnées par diverses identités. Par ailleurs, *Block (2013)*<sup>Block (2013) p.62</sup> considère que les

identités des locuteurs sont indexées dans la manière dont ils puisent dans les répertoires de ressources linguistiques, qui comprennent le choix de la langue, l'accent, le choix lexical et la morphosyntaxe.

Plusieurs études traitant spécifiquement de la langue et de l'identité ont été publiées au cours des quarante dernières années. Mentionnons notamment *Omoniyi et White (2006)*<sup>Omoniyi et White (2006) p.65</sup>, *Coupland (2007)*<sup>Coupland (2007) p.63</sup>, *Riley (2007)*<sup>Riley (2007) p.66</sup>, *Edwards (2009)*<sup>Edwards (2009) p.64</sup>, *Eckert (2012)*<sup>Eckert (2012) p.64</sup> ou encore *Preece (2016)*<sup>Preece (2016) p.66</sup>. *Omoniyi et White (2006 : 2)*<sup>Omoniyi et White (2006) p.65</sup> présentent les positions les plus courantes :

- L'identité n'est pas fixe ;
- Elle se construit dans des contextes établis et peut varier d'un contexte à l'autre ;
- Ces contextes sont modérés et définis par des variables sociales, puis exprimés par le biais de la (des) langue(s) ;
- L'identité est un facteur important dans chaque contexte de communication ;
- L'identité détermine les relations sociales et donc les échanges communicatifs qui les caractérisent ;
- Plus d'une identité peut être articulée dans un contexte donné, créant potentiellement une dynamique d'identités.

Selon *Drummond et Schleeef (2016)*<sup>Drummond et Schleeef (2016) p.63</sup>, l'identité est une préoccupation de la sociolinguistique variationniste depuis le début des années 1960. Cependant, ils expliquent que le rôle joué par l'identité dans le conditionnement de la variation et du changement de la langue, ainsi que la façon dont la notion d'identité elle-même est définie, ont changé au cours des décennies, mais continuent d'être au centre même de la contestation.

Pour *Eckert (2012)*<sup>Eckert (2012) p.64</sup>, il existe trois vagues de recherche portant sur la relation entre la langue et l'identité. La première vague (*Labov, 1966*<sup>Labov (1966) p.64</sup> ; *Wolfram, 1969*<sup>Wolfram (1969) p.67</sup> ; *Trudgill, 1974*<sup>Trudgill (1974) p.66</sup> ; *Thibault et Sankoff, 1993*<sup>Thibault et Sankoff (1993) p.66</sup> ; etc.) a traité les variables sociales comme indexées à de grandes catégories sociales telles que l'âge, le sexe, le statut socio-économique et l'ethnicité. L'identité en soi n'est généralement pas traitée, ni même mentionnée. Si ces grandes étiquettes macrosociologiques sont conçues comme des étiquettes identitaires, elles ne sont que des reflets de l'utilisation de la langue et, en tant que telles, les identités sont considérées comme stables, unifiées et essentielles, puisqu'elles sont fondées sur l'appartenance des individus à des catégories sociales spécifiques (*Drummond et Schleeef, 2016*<sup>Drummond et Schleeef (2016) p.63</sup>).

Dans les études de la deuxième vague (*Labov, 1963*<sup>Labov (1963) p.64</sup> ; *Milroy et Milroy, 1978*<sup>Milroy et Milroy (1978) p.65</sup> ; *Eckert, 2000*<sup>Eckert (2000) p.63</sup> ; etc.), le vernaculaire est considéré comme une expression de l'identité, en particulier de l'identité locale, ethnique ou de classe. Dans ces études, les chercheurs ont recours à l'ethnographie et à d'autres méthodes qualitatives pour examiner comment certaines formes linguistiques sont localement significatives pour les groupes sociaux. En outre, ces catégories sociales ne sont pas des cadres d'analyse pré-formulés, mais sont basées sur l'observation des participants (*Drummond et Schleeef, 2016*<sup>Drummond et Schleeef (2016) p.63</sup>).

Si les caractéristiques linguistiques indexent les catégories sociales dans les vagues un et deux, dans la troisième vague des études variationnistes, les caractéristiques linguistiques indexent les significations sociales. Selon *Drummond et Schleef (2016)*<sup>Drummond et Schleef (2016) p.63</sup>, ces dernières sont illustrées par des positions (mentales ou émotionnelles), des caractéristiques personnelles, des personae (le(s) rôle(s) que l'on assume ou affiche(nt) en public ou en société ; l'image publique ou la personnalité de quelqu'un, à distinguer du moi intérieur) et des types sociaux. Les recherches de la troisième vague considèrent que l'utilisation de la langue ne reflète pas les identités en soi, mais les constitue à travers les pratiques linguistiques, mettant ainsi l'accent sur la signification sociale des caractéristiques variables. Ainsi, pour étudier et comprendre l'identité, on ne peut simplement se concentrer sur une caractéristique linguistique particulière ; il faudrait plutôt se concentrer sur quelque chose de plus large, à savoir le style (*Podesva, 2011*<sup>Podesva (2011) p.66</sup>). Pour d'autres, l'accent serait davantage mis sur la posture (*Bucholtz et Hall, 2010*<sup>Bucholtz et Hall (2010) p.63</sup>).

Dans une étude portant sur l'alternance des marqueurs de conséquence (ça) fait (que), donc, alors et so, *Bigot et Papen (2020)*<sup>Bigot et Papen (2020) p.62</sup> ont examiné le rôle des identités ethnoculturelles sur l'emploi de ces variantes, dans un corpus d'entrevues de locuteurs franco-ontariens natifs de la petite communauté de Casselman. Résumons brièvement les résultats concernant l'usage de (ça) fait (que) et de sa contrepartie anglaise so.

En ce qui concerne (ça) fait que, les auteurs ont observé que les locuteurs s'identifiant comme Canadiens-français l'utilisaient davantage que ceux s'identifiant comme Franco-ontariens ou Canadiens. Selon *Bigot et Papen (2020)*<sup>Bigot et Papen (2020) p.62</sup>, cette distribution résiderait dans le fait que (ça) fait que est la variante vernaculaire canadienne-française caractéristique des locuteurs revendiquant une identité ethnoculturelle canadienne-française traditionnelle.

Par ailleurs, *Bigot et Papen (2020)*<sup>Bigot et Papen (2020) p.62</sup> ont montré que la variante anglaise so était caractéristique des locuteurs qui s'identifiaient principalement comme Franco-ontariens et Canadiens. En revanche, elle serait rejetée par les locuteurs s'identifiant comme Canadiens-français. Les auteurs notent que les interviewés s'identifiant soit comme Franco-ontariens soit comme Canadiens sont les seuls à justifier leur identité en se référant au fait d'être bilingues, contrairement aux Canadiens-français, où le bilinguisme est absent de leurs justifications.

En outre, les auteurs précisent que bien qu'il semble exister un lien statistique entre certaines identités et l'usage des marqueurs de conséquence (ça) fait (que) et so, leur méthodologie ne permet, pour le moment, pas de prendre en compte des cas conflictuels où deux identités peuvent être revendiquées par un même locuteur, comme dans l'exemple suivant (*Bigot et Papen, 2020, p. 21*<sup>Bigot et Papen (2020) p.62</sup>) :

« Intervieweur : Pis, toi, tu t'identifies comme quoi... comme personne ? Tu t'identifies-tu comme étant un... mettons, un Franco-ontarien, un Canadien, un Canadien-français... ? Comment tu t'identifies ? »

« Locuteur 26 : Moi, un Canadien-français. Je suis fier d'être Franco-ontarien mais je suis plus... je me battraï plus pour un fran/un Canadien-français. »

Dans le cas présent, le locuteur 26 affiche, en effet, à la fois une identité canadienne-française et une identité franco-ontarienne, avec une forte tendance à privilégier la première. Ceci illustre parfaitement les propos d'*Omoniyi et White (2006 : 2)* *Omoniyi et White (2006) p.65* qui soulignent que l'identité se construit dans des contextes établis, qu'elle peut varier d'un contexte à l'autre et que plus d'une identité peut être articulée dans un contexte donné. Un tel exemple montre également qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser, afin de mesurer la dynamique de gestion des identités revendiquées par les locuteurs. Pour le moment, aucune échelle ne semble avoir été mise en place à cet effet. Néanmoins, ce type d'étude variationniste reste encore embryonnaire et il y a fort à parier que de nouveaux outils seront développés dans un avenir proche.

Pour finir, on soulignera qu'il semble difficile d'ignorer le poids des identités. Leur importance est, comme pour tout autre facteur social, relative à la communauté linguistique et aux individus observés. En ce sens, il est donc impératif de bien les circonscrire, afin de pouvoir mesurer finement leur impact sur les pratiques linguistiques.

# Exercices de révision



## 1. Exercice : Le bon héritage

[solution n°1 p. 55]

Classez les auteurs suivants selon leur approche de la linguistique

William Labov

Edward Sapir

Ferdinand de Saussure

Leslie Milroy

André Martinet

Leonard Bloomfield

Antoine Meillet

Peter Trudgill

Noam Chomsky

La variation langagière doit être incluse dans les études linguistiques	La variation langagière doit être exclue des études linguistiques
---	---

## 2. Exercice : Le bon objet d'étude

[solution n°2 p. 55]

Associez chaque domaine de la sociolinguistique avec son objectif

rend compte de corrélations systématiques entre des productions langagières et des paramètres internes et externes à la langue.

examine des systèmes linguistiques, des variétés de langues coexistant au sein d'une même communauté.

observe la parole comme phénomène culturel.

L'ethnographie de la parole	La linguistique variationniste	La macro-sociolinguistique
-----------------------------	--------------------------------	----------------------------

### 3. Exercice : La variation phonique

[solution n°3 p. 56]

Associez chaque type de variation phonique à son exemple

« bois » se prononce [bwa] en France. Il peut se prononcer [bwa] (lorsqu'il s'agit du verbe) ou [bwa] (lorsqu'il s'agit du nom) au Canada.

/œ̃/ existe en français québécois standard, mais pas en français standard de France.

/t/ se prononce [t] devant /y/ en France, mais [t<sup>s</sup>] au Canada.

Une différence réalisationnelle	Une différence distributionnelle	Une différence d'inventaire

### 4. Exercice : La variation lexicale

[solution n°4 p. 56]

Selon Chevillet (1991), la variation lexicale peut se manifester de combien de façons ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

### 5. Exercice : Variation interne et variation externe

[solution n°5 p. 57]

Associez le type de variation avec la bonne définition

rend compte des facteurs sociaux (par exemple : l'âge, le sexe ou encore le niveau d'éducation des locuteurs) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes.

rend compte des facteurs linguistiques (par exemple : la position syllabique, la polarité de la phrase, etc.) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes.

La variation interne	La variation externe
----------------------	----------------------

## 6. Exercice : Les cinq axes de la variation

[solution n°6 p. 57]

Associez le type de variation à sa définition

rend compte des différences linguistiques sur le plan social.

rend compte des différences linguistiques sur le plan géographique.

rend compte des différences linguistiques sur le plan des niveaux de langue.

rend compte des différences linguistiques entre les hommes et les femmes.

rend compte de l'évolution des variétés de langue dans le temps.

La variation diatopique	La variation diastratique	La variation diagénique	La variation diaphasique	La variation diachronique
-------------------------	---------------------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------

## 7. Exercice : Le changement linguistique

[solution n°7 p. 58]

Associez le type de changement à sa définition

est indépendant de la conscience linguistique des locuteurs.

concerne l'évolution synchronique du changement au sein de la communauté.

est dépendant de la conscience linguistique des locuteurs.

concerne l'évolution historique du changement au sein de la communauté.

Le changement d'en dessus	Le changement d'en dessous	Le changement en temps réel	Le changement en temps apparent
------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

### 8. Exercice : L'étude du /r/ à New York de William Labov

[solution n°8 p. 58]

Classez les variables suivantes dans la bonne catégorie

Les classes sociales représentées par les grands magasins

Le niveau de langue

La position finale du /r/

L'emploi du /r/ rétroflexe

Variable(s) dépendantes	Variable(s) indépendantes
-------------------------	---------------------------

### 9. Exercice : Variable dépendante vs variable indépendante

[solution n°9 p. 59]

Associez le type de variable à sa définition

est le facteur permettant d'expliquer l'usage de la forme linguistique examinée.

est la forme linguistique examinée.

La variable dépendante	La variable indépendante
------------------------	--------------------------

## 10. Exercice : La pyramide sociale

[solution n°10 p. 59]

Selon le schéma de Trudgill (1995), sur quel axe se situe

L'axe horizontal

L'axe vertical

La variation diastratique	La variation diatopique
---------------------------	-------------------------

## 11. Exercice : La langue des adolescents

[solution n°11 p. 59]

Selon Thibault (1997a) pourquoi les adolescents se démarquent-ils de leurs parents sur le plan linguistique ?

- Ils cherchent systématiquement à innover du point de vue linguistique.
- Ils veulent s'affranchir du modèle de leurs parents et être solidaires les uns des autres.
- Ils n'ont aucune conscience de leurs habitudes linguistiques.
- Ils n'ont pas les compétences sociolinguistiques de leurs parents.

## 12. Exercice : Le prestige linguistique

[solution n°12 p. 60]

Une variante possède un prestige explicite quand

- la variante est adoptée par les classes sociales inférieures.
- la variante est socialement bien vues.
- la variante est stigmatisée.
- la variante est repoussée par les classes sociales supérieures.

## 13. Exercice : Les réseaux sociaux

[solution n°13 p. 60]

Complétez les énoncés

le rapport de proximité entre les sujets est élevé (types d'essaim plus présents dans les villages).

le degré de relation entre les personnes est faible (c'est ce que l'on trouve généralement dans les grandes villes).

les individus partagent différentes formes de liens (deux personnes peuvent être collègues, voisines et amies, etc.).

deux personnes sont liées par un seul type de relation (par exemple, une relation professionnelle).

Un réseau est dit lâche quand	Un réseau est dit dense quand	Un réseau est dit uniplexe quand	Un réseau est dit multiplexe quand
-------------------------------	-------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

[solution n°14 p. 61]

## 14. Exercice : Le marché linguistique

Le marché linguistique tient compte de la valeur symbolique des variantes linguistiques

- selon leur rapport aux classes sociales.
- selon leur rapport aux classes d'âges.
- selon leur rapport au modèle linguistique normatif.
- selon leur rapport aux réseaux sociaux.

## 15. Exercice : La restriction linguistique

[solution n°15 p. 61]

Complétez les phrases

le français presque autant que l'anglais.

le français dans des échanges linguistiques peu fréquents.

dans une majorité d'échanges linguistiques.

Un locuteur francophone restreint emploi	Un locuteur francophone semi-restreint emploi	Un locuteur francophone non-restreint emploi le français
--	---	--

# Conclusion

Le premier module de formation en linguistique variationniste est maintenant terminé. Vous avez normalement acquis les grandes notions théoriques qui vont vous permettre d'aborder en toute confiance les études de cas présentées dans le module 3<sup>9</sup>. Ces recherches portant sur des communautés francophones de l'Ouest canadien, il convient toutefois de nous arrêter un instant sur l'histoire de ces francophones. C'est ce que nous proposons de faire dès maintenant dans le module 2<sup>10</sup>.

---

## Crédits



Publié en collaboration avec l'Université Ouverte des Humanités



1213

- Direction scientifique : Davy Bigot (Université Concordia)
- Auteurs : Davy Bigot (Université Concordia), Robert Papen (Université du Québec à Montréal)
- Chef de projet : Fabien Olivry (Université Concordia)
- Captations vidéo : Davy Bigot (Université Concordia)

## Licence

les contenus sont publiés sous licence CC BY-NC-SA<sup>14</sup>

## Remerciements

Nous tenons à remercier Sophie Marcotte, directrice du laboratoire NT2, à l'Université Concordia, pour l'aide qu'elle nous a apportée lors de la réalisation de ce projet.

Merci également à Sandrine Hallion de l'Université de Saint-Boniface pour ses précieuses remarques.

## Mentions légales

*Logos et marques de commerce*

---

9. [../../module3/index.html](#)

10. [../../module2/index.html](#)

11. <http://www.concordia.ca>

12. <http://www.uoh.fr>

13. <http://www.uoh.fr>

14. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Le nom de l'Université Concordia, ses logos, ses armoiries, ses écussons, son emblème et les autres symboles utilisés par Concordia et ses filiales ou organismes et départements affiliés sont uniquement la propriété de Concordia et sont protégés par la Loi sur les marques de commerce du Canada dont l'article 9 stipule que :

*« (1) Nul ne peut adopter à l'égard d'une entreprise, comme marque de commerce ou autrement, une marque composée de ce qui suit, ou dont la ressemblance est telle qu'on pourrait vraisemblablement la confondre avec ce qui suit : [...] n) tout insigne, écusson, marque ou emblème : [...] (ii) d'une université [...] à l'égard duquel le registraire, sur la demande de Sa Majesté ou de l'université ou autorité publique, selon le cas, a donné un avis public d'adoption et emploi. »*

Personne ne peut utiliser, afficher, promouvoir, publier, diffuser ou reproduire le nom de Concordia, ses logos, ses armoiries, ses écussons, son emblème et les autres symboles utilisés par Concordia et ses filiales ou organismes et départements affiliés peu importe sous quelle forme, y compris électroniquement, mécaniquement ou sur papier, sans l'autorisation écrite d'un représentant autorisé de Concordia.

Ce site Web peut contenir des images qui appartiennent à la marque de commerce de tierces parties. Rien sur ce site ne doit être interprété comme une autorisation explicite ou implicite à afficher, promouvoir, publier, diffuser ou reproduire ces marques sous quelque forme que ce soit.

#### *Liens*

Les sites Web de Concordia peuvent contenir des liens vers d'autres sites. Concordia n'est responsable ni du contenu ni des directives en matière de vie privée de ces sites. Les utilisateurs vérifieront les politiques sur la vie privée des sites placés en lien par Concordia et exerceront leur jugement quant à l'exactitude et à la fiabilité des renseignements qu'ils renferment.

# Solutions des exercices

## Solution n°1

[exercice p. 47]

Classez les auteurs suivants selon leur approche de la linguistique

La variation langagière doit être incluse dans les études linguistiques	La variation langagière doit être exclue des études linguistiques
Antoine Meillet	Ferdinand de Saussure
Edward Sapir	Noam Chomsky
William Labov	Leonard Bloomfield
Peter Trudgill	André Martinet
Leslie Milroy	

## Solution n°2

[exercice p. 47]

Associez chaque domaine de la sociolinguistique avec son objectif

L'ethnographie de la parole	La linguistique variationniste	La macro-sociolinguistique
observe la parole comme phénomène culturel.	rend compte de corrélations systématiques entre des productions langagières et des paramètres internes et externes à la langue.	examine des systèmes linguistiques, des variétés de langues coexistant au sein d'une même communauté.

- Q 1) L'ethnographie de la parole observe la parole comme phénomène culturel.
- 2) La linguistique variationniste rend compte de corrélations systématiques entre des productions langagières et des paramètres internes et externes à la langue.
- 3) La macro-sociolinguistique (qui étudie le bilinguisme, la planification linguistique, etc.) examine des systèmes, des variétés de langues coexistant au sein d'une même communauté.

## Solution n°3

Associez chaque type de variation phonique à son exemple

Une différence réalisationnelle	Une différence distributionnelle	Une différence d'inventaire
<div style="border: 1px dotted black; padding: 5px;">           /t/ se prononce [t] devant /y/ en France, mais [t<sup>s</sup>] au Canada.         </div>	<div style="border: 1px dotted black; padding: 5px;">           « bois » se prononce [bwa] en France. Il peut se prononcer [bwa] (lorsqu'il s'agit du verbe) ou [bwɑ] (lorsqu'il s'agit du nom) au Canada.         </div>	<div style="border: 1px dotted black; padding: 5px;">           /œ̃/ existe en français québécois standard, mais pas en français standard de France.         </div>

- Q 1) Une différence réalisationnelle : /t/ se prononce [t] devant /y/ en France, mais [ts] au Canada.
- 2) Une différence distributionnelle : « bois » se prononce [bwa] en France. Il peut se prononcer [bwa] (lorsqu'il s'agit du verbe) ou [bwɑ] (lorsqu'il s'agit du nom) au Canada.
- 3) Une différence d'inventaire : /œ̃/ existe en français québécois standard, mais pas en français standard de France.

## Solution n°4

Selon Chevillet (1991), la variation lexicale peut se manifester de combien de façons ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Q Chevillet (1991, p. 21) souligne que la variation lexicale peut se manifester de quatre façons :

- 1) le même mot peut avoir un sens différent : par exemple, en français de France, le terme « lunatique » réfère à une personne dont l'humeur change souvent, alors qu'en français québécois, le vocable renvoie à une personne qui est dans la lune, distraite.
- 2) le même mot peut comporter un sens supplémentaire : par exemple, en français de France, le terme « écœurant » renvoie à quelque chose qui « écœure », alors qu'en français québécois, le vocable renvoie à quelque chose d'excellent.
- 3) le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statistique : par exemple, en français de France, un jeune locuteur désignera ses amis par le biais du mot « copain » qui existe également en français québécois, mais dont l'usage est nettement moins fréquent que le mot « chum ».

- Q 4) le même concept peut sous-tendre deux vocables différents : par exemple, en français de France, on utilise le mot « pastèque » alors qu'au Québec, on emploie « melon d'eau ». En France, une « liqueur » correspond à un alcool alors qu'au Québec, une « liqueur » correspond à un soda. Dans de tels cas, la variation lexicale peut donc poser des problèmes d'intelligibilité entre les locuteurs.

## Solution n°5

[exercice p. 48]

Associez le type de variation avec la bonne définition

La variation interne	La variation externe
<p>rend compte des facteurs linguistiques (par exemple : la position syllabique, la polarité de la phrase, etc.) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes.</p>	<p>rend compte des facteurs sociaux (par exemple : l'âge, le sexe ou encore le niveau d'éducation des locuteurs) permettant d'expliquer l'alternance entre plusieurs formes.</p>

## Solution n°6

[exercice p. 49]

Associez le type de variation à sa définition

La variation diatopique	La variation diastratique	La variation diagénique	La variation diaphasique	La variation diachronique
<p>rend compte des différences linguistiques sur le plan géographique.</p>	<p>rend compte des différences linguistiques sur le plan social.</p>	<p>rend compte des différences linguistiques entre les hommes et les femmes.</p>	<p>rend compte des différences linguistiques sur le plan des niveaux de langue.</p>	<p>rend compte de l'évolution des variétés de langue dans le temps.</p>

- Q 1) La variation diatopique rend compte des différences linguistiques sur le plan géographique.
- 2) La variation diastratique rend compte des différences linguistiques sur le plan social.
- 3) La variation diagénique rend compte des différences linguistiques entre les hommes et les femmes.
- 4) La variation diaphasique rend compte des différences linguistiques sur le plan des niveaux de langue.
- 5) La variation diachronique rend compte de l'évolution des variétés de langue dans le temps.

## Solution n°7

[exercice p. 49]

Associez le type de changement à sa définition

Le changement d'en dessus	Le changement d'en dessous	Le changement en temps réel	Le changement en temps apparent
est dépendant de la conscience linguistique des locuteurs.	est indépendant de la conscience linguistique des locuteurs.	concerne l'évolution historique du changement au sein de la communauté.	concerne l'évolution synchronique du changement au sein de la communauté.

- Q 1) Le changement d'en dessus est dépendant de la conscience linguistique des locuteurs.
- 2) Le changement d'en dessous est indépendant de la conscience linguistique des locuteurs.
- 3) Le changement en temps réel concerne l'évolution historique du changement au sein de la communauté.
- 4) Le changement en temps apparent concerne l'évolution synchronique du changement au sein de la communauté.

## Solution n°8

[exercice p. 50]

Classez les variables suivantes dans la bonne catégorie

Variable(s) dépendantes	Variable(s) indépendantes
L'emploi du /r/ rétroflexe	La position finale du /r/
	Le niveau de langue
	Les classes sociales représentées par les grands magasins

- Q L'emploi du /r/ rétroflexe est la variable dépendante, car elle dépend de la position du /r/ (dans « fourth » et dans « floor ») ainsi que des classes sociales représentées par les grands magasins et des niveaux de langues (formel ou informel).

## Solution n°9

[exercice p. 50]

Associez le type de variable à sa définition

La variable dépendante	La variable indépendante
est la forme linguistique examinée.	est le facteur permettant d'expliquer l'usage de la forme linguistique examinée.

- Q 1) La variable dépendante est la forme linguistique étudiée.
- 2) La variable indépendante est le facteur pris en compte pour expliquer l'emploi de la forme linguistique étudiée. La variable indépendante peut être de type interne à la langue (c'est ce qu'on appelle le facteur interne, ou facteur linguistique) ou de type externe à la langue (c'est ce qu'on appelle le facteur externe, ou facteur extralinguistique).

## Solution n°10

[exercice p. 51]

Selon le schéma de Trudgill (1995), sur quel axe se situe

La variation diastratique	La variation diatopique
L'axe vertical	L'axe horizontal

- Q 1) La variation diastratique se situe sur l'axe vertical.
- 2) La variation diatopique se situe sur l'axe horizontal.

## Solution n°11

[exercice p. 51]

Selon Thibault (1997a) pourquoi les adolescents se démarquent-ils de leurs parents sur le plan linguistique ?

- Ils cherchent systématiquement à innover du point de vue linguistique.
- Ils veulent s'affranchir du modèle de leurs parents et être solidaires les uns des autres.
- Ils n'ont aucune conscience de leurs habitudes linguistiques.
- Ils n'ont pas les compétences sociolinguistiques de leurs parents.
- Q Selon Thibault (1997a) les adolescents se démarquent sur le plan linguistique, parce qu'ils veulent s'affranchir du modèle de leurs parents et être solidaires les uns des autres.

## Solution n°12

Une variante possède un prestige explicite quand

- la variante est adoptée par les classes sociales inférieures.
- la variante est socialement bien vues.
- la variante est stigmatisée.
- la variante est repoussée par les classes sociales supérieures.  
*la variante est adoptée par les classes sociales supérieures.*

Q On attribuerait aux variantes non standard utilisées par les hommes, des connotations de masculinité, de force, une forme de prestige implicite, c'est-à-dire socialement non déclarée. Les femmes utiliseraient, pour se distinguer des locuteurs masculins, des variantes plus féminines, plus sophistiquées, dont le prestige serait explicite, car socialement bien vues.

## Solution n°13

Complétez les énoncés

Un réseau est dit lâche quand	Un réseau est dit dense quand	Un réseau est dit uniplexe quand	Un réseau est dit multiplexe quand
le degré de relation entre les personnes est faible (c'est ce que l'on trouve généralement dans les grandes villes).	le rapport de proximité entre les sujets est élevé (types d'essaim plus présents dans les villages).	deux personnes sont liées par un seul type de relation (par exemple, une relation professionnelle).	les individus partagent différentes formes de liens (deux personnes peuvent être collègues, voisins et amies, etc.).

Q On parle de réseaux lâches quand le degré de relation entre les personnes est faible (c'est ce que l'on trouve généralement dans les grandes villes), et de réseaux denses quand le rapport de proximité entre les sujets est élevé (types d'essaim plus présents dans les villages).

Les réseaux peuvent être de natures différentes. On oppose les réseaux dits uniplexes lorsque deux personnes sont liées par un seul type de relation (par exemple, une relation professionnelle), aux réseaux dits multiplexes lorsque les individus partagent différentes formes de liens (deux personnes peuvent être collègues, voisins et amies, etc.).

## Solution n°14

[exercice p. 52]

Le marché linguistique tient compte de la valeur symbolique des variantes linguistiques

- selon leur rapport aux classes sociales.
- selon leur rapport aux classes d'âges.
- selon leur rapport au modèle linguistique normatif.
- selon leur rapport aux réseaux sociaux.

Q Le facteur marché linguistique tient compte de la valeur symbolique des variantes linguistiques selon leur rapport au modèle linguistique normatif.

## Solution n°15

[exercice p. 52]

Complétez les phrases

Un locuteur francophone restreint emploie	Un locuteur francophone semi-restreint emploie	Un locuteur francophone non-restreint emploie le français
-----	-----	-----
le français dans des échanges linguistiques peu fréquents.	le français presque autant que l'anglais.	dans une majorité d'échanges linguistiques.

- Q 1) Un locuteur francophone restreint emploie le français dans des échanges linguistiques peu fréquents.
- 2) Un locuteur semi-restreint emploie le français presque autant que l'anglais.
- 3) Un locuteur non-restreint emploie le français dans une majorité d'échanges linguistiques.

# Abréviations

LMC : Lower middle class

LWC : Lower working class

MMC : Middle middle class

MWC : Middle working class

RP : Received Pronunciation

UWC : Upper working class

# Bibliographie

[Baggioni et al. (1997)] Baggioni Daniel, Marie-Louise Moreau et Didier de Robillard (1997), « *Communauté linguistique* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 88-93.

[Bailey (2000)] Bailey, Benjamin (2000), « *Language and negotiation of ethnic/racial identity among Dominican Americans* », *Language in Society*, 29, p. 555-582.

[Barth (1969)] Barth, Fred (dir.) (1969), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Cultural Difference*, Boston : Little, Brown.

[Basso (1979)] Basso, Keith (1979), *Portraits of the "Whiteman". Linguistic Play and Cultural Symbols Among the Western Apache*, Cambridge : Cambridge University Press.

[Bauvois (1997)] Bauvois, Cécile (1997), « *Marché linguistique* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 203-206.

[Bayon (1996)] Bayon, Christian (1996), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris : Nathan, édition 2.

[Bernstein (1975)] Bernstein, Basil (1975), *Langage et classes sociales*, Paris : Minuit.

[Bigot (2005)] Bigot, Davy (2005), « *Pour un état de la question sur les variables sociales en linguistique variationniste* », *Çédille. Revista de estudos franceses*, 1, p. 28-50.

[Bigot et Papen (2020)] Bigot, Davy et Robert-A Papen (2020), *Observing Variation and Change in Ontario French through Internal, External and Identity Factors*, *Journal of French Language Studies*, 1, Vol. 31, 1, p. 51-73.

[Block (2013)] Block, David (2013), *Researching language and identity*. Dans B. Paltridge et A. Phakiti (dir.), *Continuum Companion to Research Methods in Applied Linguistics*. London : Continuum, p. 337-349.

[Blondeau (2006)] Blondeau, Hélène (2006), « *La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995* », dans Robert Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord : évolution, innovation, description*, Numéro spécial de la Revue canadienne de linguistique appliquée, vol. 9, no 2/Revue de l'Université de Moncton, vol. 39, no 2, p. 73-98.

[Bloomfield (1970)] Bloomfield, Leonard (1970), *Le langage*, Paris : Payot.

[Bodo (2001)] Bobo, Lawrence (2001), « *Racial attitudes and relations at the close of the twentieth century* », dans Neil Smelser, William Julius Wilson, and Faith Mitchell (dir.), *America Becoming: Racial Trends and Their Consequences*, vol. 1, Washington, DC : National Academy Press.

- [Bourdieu (1972)] Bourdieu, Pierre (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève : Droz.
- [Bourdieu (1979)] Bourdieu, Pierre (1979), *La distinction*. Paris : Minuit.
- [Bourdieu (1982)] Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard.
- [Bucholtz et Hall (2010)] Bucholtz, Mary et Kira Hall (2010), *Locating Identity in Language*. Dans C. Llam et D. Watt (dir.), *Language and Identities*. Edinburgh : Edinburgh University Press, p. 18-28.
- [Bulot et Blanchet (2013)] Bulot, Thierry. et Philippe Blanchet (2013), *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*, Paris : Éditions des archives contemporaines.
- [Calvet (1998)] Calvet, Louis-Jean (1998), *La sociolinguistique*, Collection « Que sais-je ? », Paris : Presses universitaires de France.
- [Chambers (2008)] Chambers, Jack Kenneth (2008), *Sociolinguistic Theory*. Revised Edition, Chichester, R-U : John Wiley and sons.
- [Chambers (1995)] Chambers, Jack (1995), *Sociolinguistic theory*, Londres : Blackwell.
- [Chambers (2009)] Chambers Jack, Kenneth (2009), *Sociolinguistic Theory : Linguistic Variation and its Social Significance*, Oxford/Cambridge : Wiley-Blackwell.
- [Chevillet (1991)] Chevillet, François (1991), *Les variétés de l'anglais*, Paris : Nathan.
- [Chomsky (1973)] Chomsky, Noam (1973), *Le langage et la pensée*, Paris : Payot.
- [Chomsky (1977)] Chomsky, Noam (1977), *Réflexions sur le langage*, Paris : Librairie François Maspero.
- [Clyne (2000)] Clyne, Michael (2000), « *Lingua franca and ethnolects in Europe and beyond* », *Sociolinguistica*, 14, p. 83–89.
- [Coupland (2007)] Coupland, Nikolas (2007), *Style, Variation and Identity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- [De Singly (2001)] De Singly, François (2001), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Collection 128, Paris : Nathan, édition 2.
- [Downes (1984)] Downes, William (1984), *Language and society*, Londres : Fontana.
- [Drummond et Schlee (2016)] Drummond, Rob et Erik Schlee (2016), *Identity in Variationist Sociolinguistics*. Dans S. Preece (dir.), *Routledge Handbook of Language and Identity*. New York/London : Routledge.
- [Dubois et Horvath (1998)] Dubois, Sylvie et Barbara Horvath (1998), « *Let's tink about dat: Interdental fricatives in Cajun English* », *Language Variation and Change*, 10, p. 245-261
- [Dunbar (1992)] Dunbar, Robin (1992), « *Neocortex size as a constraint on group size in primates* », *Journal of Human Evolution*, 22, 6, p. 469–493.
- [Eckert (1988)] Eckert, Penelope (1988), « *Adolescent social structure and the spread of linguistic change* », *Language and Society*, no. 17, p. 182-308.
- [Eckert (2000)] Eckert, Penelope (2000), *Language Variation as Social Practice : the Linguistic Construction of Identity in Belten High*, London : Wiley-Blackwell.

[Eckert (2012)] Eckert, Penelope (2012), *Three Waves of Variation Study : the Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation*. Annual Review of Anthropology, 41 : p. 87-100.

[Edwards (2009)] Edwards, John (2009), *Language and Identity*. Cambridge : Cambridge University Press.

[Emirkanian et Sankoff (1985)] Emirkanian, Louise et David Sankoff (1985), « *Le futur simple et le futur périphrastique* », dans Monique Lemieux et Henrietta Cedergren (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Québec : Gouvernement du Québec, p. 189-204.

[Fasold (1987)] Fasold, Ralph (1987), *The sociolinguistics of society*, Oxford : Blackwell.

[Fasold (1990)] Fasold, Ralph (1990), *The sociolinguistics of language*, Oxford : Blackwell.

[Fishman (1971)] Fishman, Joshua (1971), *Advances in the sociology of languages*, vol 1, The Hague : Mouton.

[Foucault (1966)] Foucault, Michel (1966), *Le mot et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard.

[Fought (2006)] Fought, Carmen (2006), *Language and ethnicity. Key Topics in Sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.

[Gadet (1997)] Gadet, Françoise (1997), « *Classe sociale* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 71-81.

[Gadet (2003)] Gadet, Françoise (2003), *La variation sociale en français*, Paris : Ophrys.

[Green (2002)] Green, Lisa (2002), *African-American English: An Introduction*, Cambridge : Cambridge University Press.

[Gumperz (1968)] Gumperz, John (1968), « *The speech community* », International Encyclopedia of the Social Sciences, London : Macmillan.

[Hockett (1958)] Hockett, Charles. F. (1958), *A Course in Mordern Linguistics*, New York : Macmillan.

[Isajiw (1993)] Isajiw, Wsevolod (1993), « *Définitions et dimensions de l'ethnicité : un cadre théorique* », dans Statistique Canada et U.S. Bureau of the Census, *Les défis que pose la mesure de l'origine ethnique : science, politique et réalité*. Conférence canado-américaine sur la mesure de l'origine ethnique, Washington, DC : U.S. Government Printing Office, p. 463-485.

[Juillard (1997)] Juillard, Caroline (1997), « *Réseau social* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 252-257.

[Labov (1963)] Labov, William (1963), *The Social Motivation of a Sound Change*. Word, 19, p. 273-309.

[Labov (1966)] Labov, William (1966), *The social stratification of English in New York City, Washington, D. C* : Center for Applied Linguistics.

[Labov (1976)] Labov, William (1976), *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.

[Labov (1994)] Labov, William (1994), *Principles of linguistic change, volume 1 : internal factors*, Oxford : Blackwell.

[Labov (2001)] Labov, William (2001), *Principles of linguistic change, volume 2 : social factors*, Oxford : Blackwell.

- [Laitinen et coll. (2020)] Laitinen, Mikko, Masoud Fatemi et Jonas Lundberg (2020), « *Size matters : Digital networks and language change* », *Frontiers in Artificial Intelligence*, s.p. En ligne: <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/frai.2020.00046>
- [Laks (1992)] Laks, Bernard (1992), « *La linguistique variationniste comme méthode* », *Langages*, 108, p. 34-50.
- [Macauley (1978)] Macauley, Ronald., K.S (1978), « *Variation and consistency in Glaswegian English.* », dans Peter Trudgill (dir.), *Sociolinguistic patterns in British English*, London : Edward Arnold, p. 132-143.
- [Marcellesi et Gardin (1974)] Marcellesi, Jean-Baptiste et Bernard Gardin (1974), *Introduction à la sociolinguistique la linguistique sociale*, Paris : Larousse.
- [Martinet (1980)] Martinet, André (1980), *Éléments de linguistique générale*, seconde édition, Paris : Armand Colin.
- [Mayer (2019)] Mayer, Nonna (2019), « *Entretien* », dans Juliette Galonnier et Jules Naudet, *Race et intersectionnalité. Entretiens croisés, 1ère partie*. En ligne : <https://laviedesidees/Race-et-intersectionnalite.html>.
- [Meillet (1921)] Meillet, Antoine (1921), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion.
- [Milroy (1980)] Milroy, Leslie (1980), *Language and social network*, England : Blackwell.
- [Milroy (1987)] Milroy, Leslie (1987), *Language and social networks*, Oxford : Blackwell.
- [Milroy (2002)] Milroy, Leslie (2002), « *Social networks* », dans John Kenneth Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes (dir.), *The Handbook of Language Variation and Change*, Oxford : Blackwell, p. 549-572.
- [Milroy et Gordon (2003)] Milroy, Leslie et Mathew Gordon (2003), *Sociolinguistics : Method and Interpretation*, Oxford : Blackwell.
- [Milroy et Milroy (1978)] Milroy, James et Lesley Milroy (1978), *Belfast : Change and Variation in an Urban Vernacular*. Dans P. Trudgill (dir.), *Sociolinguistic Patterns in British English*. London : Edward Arnold, p. 19-36.
- [Milroy et Milroy (1985)] Milroy, James et Leslie Milroy (1985), « *Linguistic change, social network and speaker innovation* », *Journal of Linguistics*, 21, p. 339-384.
- [Mougeon et Beniak (1991)] Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1991), *Linguistic consequences of language contact and restriction : The case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Oxford University Press.
- [Nadasdi (2005)] Nadasdi, Terry (2005), « *Le français en Ontario* », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 99-115.
- [Nardy (2021)] Nardy, Aurélie, Hélène Bouchet, Isabelle Rousset, Loïc Liégeois, Laurence Buson, Céline Dugua et Jean-Pierre Chevrot (2021), « *Variation sociolinguistique et réseau social : constitution et traitement d'un corpus de données orales massives* », *Corpus 22*. En ligne : <http://journals.openedition.org/corpus/5561>
- [Omoniyi et White (2006)] Omoniyi, Tope., et Goodith White (dir.) (2006), *The Sociolinguistics of Identity*, London : Continuum.

- [Papen et Bigot (2010)] Papen, Robert A., et Davy Bigot (2010), « *Sontaient, ontvaient et fontsaient en français mitchif : variation et systématique* », dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 201-226.
- [Pillon (1997)] Pillon, Agnesa (1997), « *Sexe* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 258-265.
- [Podesva (2011)] Podesva, Robert-J (2011), *The California Vowel Shift and Guay Identity*. *American Speech*, 86, p. 32-51.
- [Preece (2016)] Preece, Siân (dir.) (2016), *Routledge Handbook of Language and Identity*. New York/London : Routledge.
- [Riley (2007)] Riley, Philip (2007), *Language, Culture and Identity*. London : Continuum.
- [Sankoff et Laberge (1978)] Sankoff, David et Suzanne Laberge (1978), « *The linguistic market and the statistical explanation of variability* », dans David Sankoff (dir.), *Linguistic Variation. Models and Methods*, New York : Academic press, p. 239-250
- [Sankoff et Thibault (1980)] Sankoff, Gillian et Pierrette Thibault (1980), « *The alternation between the auxiliaries avoir and être in Montréal French* », dans Gillian Sankoff (dir.), *The social life of language*, Pennsylvania : University of Pennsylvania Press, p. 311-345.
- [Sankoff et Wagner (2006)] Sankoff, Gillian et Suzanne Evans Wagner (2006), « *Age grading in retrograde movement : the inflected future in Montreal French* », *University of Pennsylvania working papers in Linguistics*, vol. 12, no. 2, p. 203-216.
- [Sapir (1968)] Sapir, Edward (1968), *Linguistique*, Paris : Minuit.
- [Saussure (1985)] Saussure, Ferdinand de (1985), *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- [Smelser et coll. (2001)] Smelser, Neil, William Julius Wilson , et Faith Mitchell (dir.) (2001), *America Becoming: Racial Trends and Their consequences*, vol. 1, Washington, DC : National Academy Press.
- [Thibault (1997a)] Thibault, Pierrette (1997a), « *Âge* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 20-26.
- [Thibault (1997b)] Thibault, Pierrette (1997b), « *Changement linguistique* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 65-71.
- [Thibault (1997c)] Thibault, Pierrette (1997c), « *Variationniste (l'approche)* », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège : Mardaga, p. 284-287.
- [Thibault et Sankoff (1993)] Thibault Pierrette et Gillian Sankoff (1993), *Diverses facettes de l'insécurité linguistique : vers une analyse comparative des attitudes et du français parlé par des Franco- et Anglomontréalais*. *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19, p. 209-2018.
- [Tousignant (1987)] Tousignant, Claude (1987), *La variation sociolinguistique : modèle québécois et méthode d'analyse*, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- [Trudgill (1974)] Trudgill, Peter (1974), *The social differentiation of English in Norwich*, England : Cambridge University Press.
- [Trudgill (1995)] Trudgill, Peter (1995), *Sociolinguistics an introduction to language and society*, England : Penguin Books.

- [Türker (1995)] Türker, Emel (1995), « *Milroy's Social Network Theory : A critical account* », *Dilbilim Araştırmaları Dergisi*, Cilt 6, p. 56-66.
- [Wagner (2012)] Wagner, Suzanne Evans (2012), « *Age Grading in Sociolinguistic Theory* », *Language and Linguistics Compass*, 6/6, p. 371-382.
- [Weber (2005)] Weber, Max (1955), *Économie et société 2 – Les relations communautaires ethniques*, Paris : Plon, Agora Pocket.
- [Wolfram (1969)] Wolfram, Walt (1969), *A sociolinguistic description of Detroit negro speech*, Arlington VA : Center for Applied Linguistics.
- [Zenker (2018)] Zenker, Olaf (2018), Language and identity. Dans H. Callan (dir.), *The International Encyclopedia of Anthropology*. Wiley Online Library Books.

# Crédits des ressources

## Module 1 p. 4

<http://creativecommons.org/licenses/zero/4.0/fr/>

## Ferdinand de Saussure p. 4

<http://creativecommons.org/licenses/publicdomain/4.0/fr/>,  
([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ferdinand\\_de\\_Saussure.jpgsouce](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ferdinand_de_Saussure.jpgsouce))

## Noam Chomsky p. 5

<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/fr/>, Duncan Rawlinson  
([http://en.wikipedia.org/wiki/Noam\\_Chomsky#mediaviewer/File:Chomsky.jpgsouce](http://en.wikipedia.org/wiki/Noam_Chomsky#mediaviewer/File:Chomsky.jpgsouce))

## Edward Sapir p. 6

<http://creativecommons.org/licenses/publicdomain/4.0/fr/>,  
([http://en.wikipedia.org/wiki/Edward\\_Sapir#mediaviewer/File:Edward\\_Sapir.jpgsouce](http://en.wikipedia.org/wiki/Edward_Sapir#mediaviewer/File:Edward_Sapir.jpgsouce))

## Exemple de prononciation à la française p. 9

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot

## Exemple de prononciation du sud de la France p. 9

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot

## Exemple de prononciation québécoise p. 9

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot

## Communautés linguistiques de Belgique p. 17

<http://creativecommons.org/licenses/publicdomain/4.0/fr/>,  
([http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9s\\_de\\_Belgique#mediaviewer/File:BelgieGemeen](http://fr.wikipedia.org/wiki/Communaut%C3%A9s_de_Belgique#mediaviewer/File:BelgieGemeen))

## William Labov p. 21

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/fr/>, Universitat Pompeu Fabra  
(<https://www.flickr.com/photos/universitatpompeufabra/7368170690/in/photolist-ce6NrG-ce6Ndf-bWJrKM-6V8pqm-6657B6-CqyQh-bWJrqg-bWJrok-ce6Nmw-ce6NkW-bWJrG2-bWJrje-bWJrz2-bWJrKr-bWJrjK-ce6Nhw-ce6NgA-ce6Now-D2vgg-5goxYD-4iui4t-4iymos-4iync7-4iynDj-4iuiKv-4iui9R-4iuiTP-4iym8J-4iuiMv-4iuhZt-4iuiMv-4iuiwD-4iymPY-4iui6g-4iyn29-4iyn6b-4iyne1-4iymkj-4iuijt-4iuiux-4iynKd-4iykZY-4iymcf-4iymas-4iuhRk-4iui86-4iymqf-4iuhL4-4iymZb-4iym33source>)

## Time Square p. 23

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/fr/>, Terabass  
([http://en.wikipedia.org/wiki/Times\\_Square#mediaviewer/File:New\\_york\\_times\\_square-terabass.jpgsouce](http://en.wikipedia.org/wiki/Times_Square#mediaviewer/File:New_york_times_square-terabass.jpgsouce))